

SERVICE PUBLIC | DÉMOCRATIE | PROXIMITÉ | SOLIDARITÉ

QUELLE MÉTROPOLE VOULONS-NOUS ?

DISCUTONS-EN ENSEMBLE !

Actualité

Habitants et élus
mobilisés pour
la poste Croix-Rouge

► Page 3

Initiatives

“Jobs & Cité”, une autre
façon d'aller vers l'emploi

► Page 8

Aménagement

Ces projets qui façonnent
la ville de demain

► Pages 10 et 11

Trophées des sports

Des lauréats
de tous horizons

► Page 19

Au 1^{er} janvier 2015, la Métro cèdera le pas à la métropole. Afin de présenter les orientations et les enjeux de cette nouvelle intercommunalité regroupant 49 communes, le maire, David Queiros, et son équipe municipale vont à la rencontre des habitants lors de deux rendez-vous citoyens ♦

Page 12

L'AGENDA

**Du 4 novembre
au 20 décembre**

**Au Bonheur
de la gourmandise**

Dans les bibliothèques de la ville ♦

Mardi 11 novembre

Commémoration de l'armistice de la guerre de 1914-1918

À 10 h - Monument aux morts du Village ♦

Jeudi 13 novembre

Vernissage de l'exposition de Maxime Lamarche

Les sirènes chantent toujours faux

À 18 h 30 - Espace Vallès ♦

Samedi 15 novembre

Les Fatales Picards

Mois de la chanson

À 20 h - L'heure bleue ♦

Mercredi 19 novembre

Réunion publique métropole

À 18 h - Salle Ambroise Croizat ♦

Jeudi 20 novembre

Juliette

Mois de la chanson

À 20 h - L'heure bleue ♦

Samedi 22 novembre

Pose de la première pierre du programme Chardonnet

À 11 h - Sur le site ♦

Samedi 22 novembre

Dino fait son crooner

Mois de la chanson

À 20 h - L'heure bleue ♦

Lundi 24 novembre

Conseil municipal

À 18 h - Maison communale ♦

Mardi 2 décembre

Réunion publique métropole

À 18 h - Salle Romain Rolland ♦

Mercredi 3 décembre

Repas des retraités

À 12 h - L'heure bleue ♦

Illuminations

de la place Karl Marx

Spectacle lumineux avec Les Ineffables, Les phosphorescentes et la C^{ie} Les inachevés

À partir de 16 h 30 - Maison de quartier

Fernand Texier ♦

Capharnaüm caravane

Spectacle musical

de la C^{ie} La soupe aux étoiles

À 17 h 30 - Place Karl Marx ♦

Samedi 6

et dimanche 7 décembre

Marché de Noël

Place de la République ♦

Du 9 au 18 décembre

Descentes du père-Noël ♦

Mercredi 10 décembre

Repas des retraités

À 12 h - L'heure bleue ♦



► Lors de l'inauguration de l'îlot Etienne Grappe à Renaudie.

SMH Mensuel - Vous souhaitez rencontrer les habitants lors de deux réunions publiques, secteurs Nord et Sud de la commune, pour présenter la future métropole et échanger avec eux sur les enjeux qui en découlent. Qu'attendez-vous de ces rencontres ?

David Queiros : C'est de fait un sujet qui préoccupe les élus de l'agglomération, les agents des collectivités territoriales et les citoyens. La réforme territoriale et la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Matpam) vont transformer en profondeur les organisations des collectivités par le transfert de compétences. Il est utile de rappeler que ces lois se sont faites sans concerter les élus locaux. Aussi, promulguer une loi le 24 janvier 2014 et imposer le transfert de compétences importantes comme l'eau, la voirie, les transports urbains ou encore le développement économique au 1^{er} janvier 2015, c'est confondre vitesse et précipitation.

Dans mes échanges avec les élus de la ville et ceux de la Métro, j'insiste pour que la "métropolisation" se fasse autour de trois valeurs fondamentales : démocratie, service public et proximité. Il est donc important de pouvoir échanger avec les habitants de l'état d'avancement de ce dossier et que nous puissions, avec l'équipe municipale, porter la parole des Martinérois afin de défendre leurs intérêts.

SMH Mensuel - Le 25 octobre, les nouveaux locaux de l'Esthi* ont été inaugurés. Comment percevez-vous l'inscription d'un tel équipement au cœur de la ville ?

David Queiros : Ce nouveau bâtiment à l'architecture marquante rend lisible la vie de cet équipement au sein de la ville. C'est aussi une chance pour Saint-Martin-d'Hères de voir s'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap qui y résident. Ces résidents, comme l'ensemble des habitants à mobilité réduite, doivent pouvoir prendre toute leur place dans la ville, ce que la commune, le SMTC et le Conseil général ont contribué à renforcer en réalisant des aménagements publics accessibles. Plus largement, l'Esthi s'inscrit dans un projet d'ensemble, allant de la Zac Centre à la limite avec Grenoble, qui a su créer du logement, des zones économiques, du commerce et des équipements publics répondant aux besoins de la population. Le projet de construction de 68 logements, à l'heure où la crise du logement se durcit, va permettre de marquer cette continuité sur la rue Paul Langevin.

SMH Mensuel - Un travail de mémoire a été réalisé avec la ville et les associations sur la question de la Première Guerre mondiale.

Quelle portée donnez-vous à cette commémoration en cette année de centenaire du début de la "Grande Guerre" ?

David Queiros : La paix se cultive. C'est pourquoi nous sommes attachés à rendre hommage à celles et ceux qui voulaient éviter le conflit, et notamment mettre à l'honneur Jean Jaurès, grand pacifiste assassiné à la veille du début du conflit parce qu'il défendait une vision de paix du monde. Avec les associations, nous avons également voulu faire passer le message que ce conflit s'est traduit par la destruction de régions entières et que les millions de morts qu'il a provoqués a affaibli le monde. À l'heure où les tensions vont en s'accroissant dans le monde, il est important de rappeler que les guerres n'ont jamais rien résolu et que la paix est précieuse ♦ Propos recueillis par NP

* Établissement social de travail et d'hébergement isérois (Esthi) pour personnes en situation de handicap.

■ POSTE CROIX-ROUGE

Elle doit être maintenue !

Depuis le mois de septembre, des habitants mènent une action pour préserver le bureau de poste Croix-Rouge d'une fermeture qui pourrait être effective dès le mois de février 2015.

Interpellés par des Martinérois inquiets des conséquences qu'aurait une telle décision sur le secteur et les habitants, le maire et les élus, soucieux du maintien de services publics de proximité sur leur territoire, ont d'emblée apporté leur soutien à l'action des habitants. Lors du Conseil municipal du 24 septembre, une motion en faveur du maintien du bureau de poste a été adoptée à l'unanimité. Elle précise « qu'une telle décision serait un très mauvais coup porté au service public dans notre ville, privant les usagers de services indispensables en milieu urbain... Afin de répondre aux attentes et besoins des habitants du quartier comme de l'ensemble des

Martinérois, des commerçants, des personnes travaillant à proximité ainsi que des Grenoblois habitant les quartiers limitrophes, il est de notre devoir d'élus locaux de veiller et de s'opposer à cette fermeture afin de garantir la pérennité et la qualité du service public de la Poste... Saint-Martin-d'Hères doit garder un bureau de poste moderne et attractif dans ce quartier, apportant un service de qualité à la population et offrant des conditions de travail convenables à ses employés. C'est pourquoi le Conseil municipal dit NON ! à la fermeture du bureau de poste de la Croix-Rouge. » En parallèle, le maire, David Queiros, est intervenu auprès de la déléguée du groupe La Poste aux relations territoriales et du directeur des ressources et appuis aux transformations qui lui ont annoncé la non fermeture du bureau de la Croix-Rouge. Aussi, dans un courrier adressé au directeur de la délégation régionale du groupe La Poste, le maire demande qu'une confirmation officielle lui soit faite afin « de poursuivre le dialogue amorcé et de répondre au mieux aux inquiétudes des



▮ Habitants et élus se sont rassemblés devant la Poste le 27 septembre dernier.

habitants et aux agents de la poste ». La ville étant pour sa part disposée à étudier des solutions d'amélioration

du bâtiment existant ou de relocalisation dans de nouveaux locaux situés dans le quartier Croix-Rouge ♦ NP

■ ACTION

Les habitants mobilisés

Portée par la section locale du PCF et l'Union de quartier Péri, la mobilisation citoyenne engagée pour sauvegarder la poste de la place de la République a permis de recueillir plus de 5 500 signatures en quelques semaines. Alexis, Solange, Patrick et Brigitte sont au nombre des milliers de signataires.



Alexis, 38 ans, a une analyse très politique de la situation : « Une fois que le capital de La Poste a été ouvert et qu'elle est devenue une

entreprise semi-privée, il ne fallait pas se faire d'illusion ! La Poste ne répond plus aux objectifs de service public, c'est la rentabilité qui prime, alors

on assiste à la casse du service public sans que les intérêts des habitants soient pris en compte. Pourtant elle est bien utile, cette poste ! » Martinéroise depuis 35 ans, Solange (61 ans) ne comprend pas : « Comment peut-on décider qu'il n'y ait qu'une seule poste dans une ville de la taille de Saint-Martin-d'Hères ? » Pour Patrick, 50 ans, c'est clair : « La poste République est très utile pour beaucoup de personnes qui ne peuvent pas se déplacer et qui ont besoin de proximité : c'est une ineptie de vouloir la fermer ! » L'amertume pointe quand il raconte avoir « ouvert un compte en banque, ici, dans cette poste, justement parce que c'était près de chez moi. Si elle ferme cela n'aura plus de sens... » Un brin pessimiste, il craint que si la ville et les habitants parviennent à la préserver, ce ne soit « que reculer pour mieux sauter », convient que ce

sera « toujours ça de gagné. Mais je ne vois pas comment nous pourrions nous en sortir s'il ne devait rester que la poste de Renaudie. On y fait déjà la queue, à l'avenir on risquerait d'y passer des matinées entières ! » « J'ai donné des pétitions aux commerçants alentour, certains m'ont rendu 7/8 pages de signatures », raconte Brigitte, 58 ans, particulièrement motivée pour sauvegarder sa poste de proximité. « Lors du rassemblement du 27 septembre, le maire a fait un discours disant qu'au plus il y aura du monde derrière lui au plus il pourra défendre le maintien de la poste, alors je donne un coup de main. Il faut dire, ne pas laisser faire les choses qui viennent d'en haut sans réagir. C'est un service public : tout le monde devrait être motivé. » Elle s'étonne aussi : « C'est un quartier qui se développe, j'aurais plutôt vu la poste s'agrandir ! » ♦ NP

Marche Pour la Poste

Samedi 15 novembre à 10 h, une marche est organisée pour sauver la Poste Croix-Rouge et contre l'installation de robots et la disparition des guichets à la Poste du 8 Mai 1945. Deux cortèges au départ des deux postes convergeront vers la mairie ♦

■ MIREILLE LADURELLE, CGT FÉDÉRATION DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

« La fermeture de la Poste Croix-Rouge a été annoncée par le directeur d'établissement à ses personnels. Aujourd'hui c'est l'annonce contraire qui est faite. La fermeture et le projet de

fusion des deux postes de la commune dans un même bâtiment ne seraient plus à l'ordre du jour. Je pense que la mobilisation a conduit la direction à réétudier le dossier. Le bureau de la

Croix-Rouge est rentable et un bilan fait ressortir qu'entre 1/3 et la moitié des usagers a déclaré n'avoir pas l'intention de se rendre à la poste Renaudie. Pour autant, tant que l'an-

nonce n'est pas officielle, les usagers ont intérêt à rester vigilants et mobilisés pour leur service public de proximité. » ♦

Propos recueillis par NP

1 2

Deux ans après l'assassinat de Kevin et Sofiane à Echirolles, une grande journée d'action contre la violence a été organisée jeudi 2 octobre dans toute l'agglomération. De nombreuses animations se sont ainsi tenues, notamment à Saint-Martin-d'Hères qui a accueilli le relais de la paix. Une course à pied en relais de 33 km qui a relié les mairies des communes qui ont reçu les collectifs Marche blanche Echirolles et Villeneuve Debout. Parmi les autres initiatives, un atelier d'écriture au collège Henri Wallon ♦

3

Sénégal, Madagascar, Écosse, Norvège ou encore Italie. De belles destinations de séjour ont été présentées à l'occasion de la restitution des initiatives jeunes, mercredi 1^{er} octobre au Pôle jeunesse. Adjoint au maire en charge de la jeunesse, Jérôme Rubes a pu découvrir la diversité des projets martinérois ♦

4 5

Un mois après la nouvelle rentrée scolaire, le maire, David Queiros, accompagné d'une délégation d'élus, a visité les trois collèges et le lycée de Saint-Martin-d'Hères. L'occasion de rencontrer ainsi les différents responsables d'établissements ♦

6

Le journaliste devenu humoriste Didier Porte était à L'heure bleue vendredi 10 octobre pour présenter au public son spectacle *Didier porte à droite !* Un one man show cynique, à l'image du personnage ♦

7 8

La Grande braderie s'est tenue dimanche 12 octobre le long de l'avenue Ambroise Croizat. Outre les étals des commerçants, les habitants ont pu profiter tant des différents manèges et attractions que des deux performances musicales de la BatoukaVI. Une batucada, composée d'une soixantaine d'enfants et de jeunes du secteur de la Villeneuve, connue pour sillonner toute la France ♦

1



2



5



6



9



10



13



14





9 Saint-Martin-d'Hères a reçu le Prix de l'innovation financière 2014 lors des assises de l'AFIGESE (Association finances gestion évaluation des collectivités territoriales) le 25 septembre dernier à Avignon ♦

10 11 Ateliers cuisine, dégustations, marché et apéro dînatoire ont rythmé la Semaine du goût. Pour cette nouvelle édition locale, le chou était à l'honneur. Il a été décliné sous toutes ses formes pour le plaisir des papilles ♦

12 Vendredi 17 octobre, le maire a accueilli Maria de Fatima Mendes, consule générale du Portugal à Lyon, lors d'une visite officielle à Saint-Martin-d'Hères ♦

13 Créée en 1964, l'Association départementale de protection civile de l'Isère (ADPC 38) a fêté ses cinquante ans d'existence. Son but est de former la population aux gestes de premiers secours et d'intervenir lors d'opérations de secours ♦

14 Animations d'intérieur et jeux d'extérieur : il y en a toujours pour tous les goûts à l'accueil de loisirs du Murier qui a vu de nombreux enfants se distraire durant les deux semaines de vacances d'automne ♦

15 La Métro accompagne les habitants intéressés par le lombricompostage en organisant des ateliers tout public. Un rendez-vous s'est tenu à la maison de quartier Fernand Texier ♦

16 Dans le cadre des travaux d'extension du réseau de chauffage urbain par la Compagnie de chauffage de Grenoble, l'avenue Pierre Sémard sera fermée entre le 1^{er} et le 19 décembre, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h. L'accès à cette voie sera condamné depuis la rue Louis Juvet et la place Karl Marx pendant les périodes de fermeture ♦

ALP'AUDITION
Laurent FAVIER

APPAREILLAGE DU MALENTENDANT
ACCESSOIRES TÉLÉVISION ET TÉLÉPHONE
RÉPARATION ET RE-RÉGLAGE TOUTES MARQUES

VENEZ TESTER VOTRE AUDITION GRATUITEMENT*
* test de dépistage à but non médical

17, avenue Gabriel Péri
38400 St Martin d'Hères

04 76 25 40 78
laurent.favier@alp-audition.com

SEBB

**Entreprise Générale
de Maçonnerie**
CONSTRUCTION • RÉNOVATION


Certificats n° 2112 - 1112

04 76 42 19 70
contact@sebb-bat.fr
1, rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

résidence **GREEN PARC**
Saint-Martin d'Hères

**LANCEMENT
SAINT MARTIN D'HÈRES
SECTEUR TAILLÈES**

**Optez pour
la green attitude!**

**AVANT
PREMIÈRE**
SOYEZ LES PREMIERS
À RÉSERVER
VOTRE APPARTEMENT!
RT2012

**Du T2 au T5,
29 logements sur 2 et 3 étages**

- Des commerces de proximité à quelques minutes.
- Un coin de verdure à 2 minutes du centre-ville.
- Des pistes cyclables qui vous mèneront où vous voulez.
- La digue toute proche vous promet détente et exercices.

Renseignements et vente:
04 76 485 989
brunoblain-promotion.com

brunoblain
Promotion

PROCHAINEMENT

**VIVRE À
S' MARTIN
D'HÈRES**

**2 RÉSIDENCES
de 15 et 17
appartements**



**TVA
RÉDUITE***

**Orphée
& Eurydice**
Votre source d'inspiration

■ T3 à partir de 147 000€
Place de parking couverte

■ T4 à partir de 176 600€
Garage couvert

**ISERE
HABITAT**
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT



04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr

www.pfi-grenoble.com

**Décès et
contrat obsèques**

LA MISSION DE CONFIANCE

Les Pompes Funèbres Intercommunales de la région grenobloise s'engagent auprès de vous afin de vous apporter **l'écoute, le conseil, l'information loyale et la qualité de service** que vous êtes en droit d'attendre, permettant aux familles l'organisation complète de funérailles, ainsi que pour ceux qui le souhaitent, la souscription de contrats obsèques.



**POMPES FUNÈBRES INTERCOMMUNALES
DE LA RÉGION GRENOBLOISE**


PFI adhère à l'Union du Pôlé Funéraire Public


afaq ISO 9001
Qualité


afaq ISO 14001
Environnement


afaq ISO 26001
RSE


l'esprit public


epl
Fédération des EPL - Entreprises Publiques Locales

Les PFI sont certifiées **Qualité Sécurité Environnement** pour l'intégralité de leurs services y compris le contrat obsèques.
Capital de 5 000 000 euros - Habilitation n°08 38 064 - RCS Grenoble 348 205 543 - ORIAS n° 07 030 554

Avenue du Grand Sablon - CS 60328 - 38702 La Tronche cedex
Permanence décès 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
04 76 54 43 43

En hommage aux Poilus

L'association SMH Histoire – Mémoires vives œuvre depuis plus de quarante ans à la sauvegarde et à la transmission du patrimoine de la ville. À l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale, elle apporte une fois de plus sa pierre à l'édifice du travail de mémoire.



Depuis ses débuts, l'association, qui compte environ 80 adhérents, publie des bulletins, travaille sur la topographie et l'origine des noms des quartiers de la ville. Plus récemment, elle a publié des ouvrages et s'est penchée notamment sur le couvent des Minimes. « *La politique et l'histoire m'ont toujours intéressé. Ce que j'apprécie, c'est l'aspect investigation, ou comment à partir de documents on élabore une hypothèse* », explique Charles Rollandin, membre actif de l'associa-

tion. En sommeil pendant quelque temps, elle a repris une nouvelle vitalité grâce à un jeune Martinérois, Laurent Buisson, actuellement juge au tribunal administratif de Paris, qui a eu l'idée de travailler sur la mémoire des Poilus à partir des noms figurant sur le monument aux morts du Village. Une recherche de longue haleine menée en collaboration avec Charles Rollandin, Jean Bruyat (ancien instituteur), Michelle Bellemine du Mouvement de la paix et Laurence Ramon du secteur patrimoine de la

ville. L'aboutissement sera la publication d'un ouvrage co-édité par l'association et la ville qui verra le jour au printemps 2015. Dans ce livre, seront abordés différents aspects de Saint-Martin-d'Hères pendant la guerre de 14-18 : l'aspect démographique, la vie économique et industrielle (fabrication d'obus, des biscuits du soldat par la biscuiterie Brun...), la propagande pour soutenir l'effort de guerre, y compris dans les écoles, une étude sur les mobilisables réalisée à partir de recensements, un travail sur

le Mémorial (origine des morts à la guerre, circonstances de leur décès, notamment le fameux "marmitage" lorsque les soldats disparaissaient, ensevelis par l'explosion des obus allemands, ou encore le tétanos, les infections pulmonaires...). Il est à noter que tous les Poilus martinérois morts sur le front ne sont pas présents sur le Mémorial, selon le recensement effectué par Laurent Buisson.

Quant à l'exposition *Histoire et Mémoire de Poilus de Saint-Martin d'Hères*, organisée par SMH Histoire – Mémoires vives, elle proposait des traces et témoignages de descendants de Poilus, fruit d'un long travail de témoignages et de rencontres, notamment l'arrière petit-fils du docteur Pierre Fayollat, qui résidait au château de Rhue pendant 14-18, ou le fils d'Alexis Jourdan (ancien maire de la commune). Parallèlement, une conférence organisée par l'association et animée par Charles Silvestre, *Jean Jaurès et la guerre de 14/18*, a mis en lumière le parcours du pacifiste, ses combats, ses idées et la manière dont on s'en est emparé... L'association a également collaboré à l'exposition au Musée dauphinois *À l'arrière comme au front*, ainsi qu'à celle qui aura lieu au Musée de la Résistance, *Poilus de l'Isère*, en prêtant des écrits et du matériel des docteurs Fayollat et Périer ♦ EC

Recherche Bénévoles

SMH Histoire – Mémoires vives recherche de jeunes bénévoles désireux de s'investir au sein de l'association. Contacter Charles Rollandin : 06 81 17 65 79 ♦

Commémoration 11 novembre

La commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale aura lieu mardi 11 novembre, à partir de 10 h, au monument aux morts de la guerre de 1914-1918, parvis de l'église du Village ♦

Monuments À voir

Toutes les photographies du projet sont visibles sur Internet, à l'adresse suivante : <http://monuments-morts.univ-lille3.fr/> ♦

■ CENTENAIRE 1914-1918

La photo pour immortaliser la mémoire

La Mission du Centenaire de 1914-1918 s'est associée aux Rencontres de la Photographie d'Arles dans la perspective de réaliser le premier recensement photographique de tous les monuments aux morts français. Saint-Martin-d'Hères a participé à ce projet parrainé par le photographe Raymond Depardon.

Pas moins de 5 000 monuments aux morts ont été mis à l'honneur dans cette exposition photographique spectaculaire inédite en France. Parmi eux, le Poilu de la place du village, immortalisé par Catherine Chapusot, photographe de la ville de Saint-Martin-d'Hères.

L'origine du projet remonte au mois de mars dernier lorsque la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale invite les 36 000 communes françaises à contribuer à une collecte photographique d'une ampleur rappelant l'immensité du massacre de la guerre de 1914-1918. Collectivités territoriales, associations et grand public sont sollicités dans le cadre d'un projet qui prendra la forme d'une exposition parrainée par le photographe et

cinéaste Raymond Depardon qui en établit le protocole de prise de vue : prendre une première photo du monument sur son socle, une deuxième en gros plan, si possible en contre-plongée, et une troisième plus libre et plus distante afin de situer le contexte dans lequel est installé le monument.

Patrimoine français

Ce travail de mémoire collective suscite l'intérêt immédiat d'un très grand nombre. Et pour preuve, plus de 10 000 clichés sont envoyés depuis les quatre coins de l'hexagone et des départements d'outre-mer.

Traitées par l'Université de Lille III, partenaire du projet, toutes les photos sont ensuite mises en page pour l'édition d'un ouvrage exceptionnel

et projetées lors des 45^e Rencontres de la photographie d'Arles qui ont eu lieu du 7 juillet au 21 septembre. « *Je ne crois pas que les organisateurs avaient imaginé un tel engouement. Réunir 5 000 photographes professionnels et amateurs autour d'une expo est vraiment extraordinaire* », témoigne Catherine Chapusot, présente à Arles. Et d'ajouter : « *Raymond Depardon a pris son rôle de parrain très au sérieux. Accessible, il n'a pas hésité à prodiguer quelques conseils lors de l'inauguration* ».

Depuis l'exposition, 2 500 nouvelles photographies ont été envoyées à l'Université Lille III, portant à 7 500 le nombre de clichés de monuments aux morts français recensés ♦ EM



► Raymond Depardon lors de l'inauguration de l'exposition.

■ JOBS & CITÉ

Accompagner la recherche d'emploi autrement

Jeudi 20 novembre, Saint-Martin-d'Hères accueille sur son territoire l'action Jobs & Cité. L'objectif ? Mettre en lien demandeurs d'emploi et chefs d'entreprises.

Jobs

& Cité

Jeudi 20 novembre de 14 h à 17 h, brasserie Le Canberra, 430 rue de la Passerelle (au-dessus de la piscine universitaire). Accès : trams C et D et lignes C5 et 11 ♦



Financé par l'État et La Métro et coordonné par le service "politique de la ville" de Saint-Martin-d'Hères, le dispositif Jobs & Cité du cabinet Nes & Cité propose de mettre en relation des jeunes et des adultes éloignés de l'emploi avec des chefs d'entreprises ayant besoin de recruter du personnel en CDI, CDD, intérim, stage, contrat d'alternance... Si elle ne peut régler à elle seule le problème du chômage, cette opération ponctuelle offre l'avantage de cibler les publics en marge des

dispositifs d'information et d'orientation classiques, de s'adresser à des personnes que le lieu d'habitation peut discriminer... « Cette démarche a pour but de contourner les processus de recrutement habituels en attirant l'attention sur une personnalité et un potentiel plutôt que sur un CV et un parcours professionnel », définit le cabinet Nes & Cité.

Depuis début novembre, les médiateurs de Nes & Cité vont à la rencontre des jeunes dans l'espace public pour leur présenter le projet, les inviter à

candidater en fonction des profils de postes à pourvoir. Les partenaires de l'opération – CCAS, MJC Les Roseaux, Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi (Mise), Mission locale, association animation de prévention, service municipal prévention et médiation, GUSP et Pôle emploi – interviennent également auprès de leurs publics respectifs. En amont de la rencontre avec les entreprises, l'ensemble des candidats identifiés bénéficieront d'un entraînement à l'entretien d'embauche. Respon-

sable du secteur jeunes à la MJC les Roseaux, Faouzi Ben Salem a contacté une dizaine de jeunes. « Cette action est intéressante. On est sur du concret. Les patrons vont rencontrer des jeunes des cités, ils le savent. Ça ne peut que donner espoir aux jeunes pour qui le quartier dont ils sont issus ne sera pas un frein. Maintenant, j'attends de prendre connaissance des profils de postes. Il est essentiel pour moi de donner aux jeunes des informations précises et de les positionner sur des propositions qui correspondent à leurs attentes, à leur filière. Je ne veux pas mal les orienter. »

Jeudi 20 novembre, de 14 h à 17 h, à la brasserie Le Canberra, les médiateurs de Nes & Cité et les partenaires locaux de l'action seront présents pour accueillir les candidats qui auront tous l'opportunité de rencontrer une entreprise. Sur place, les personnes qui le souhaitent pourront trouver des conseils, remplir un mini-CV et participer à un atelier de préparation à l'entretien d'embauche. À l'issue de cette action originale, toutes les personnes présentes pourront, si elles le désirent, être accompagnées dans leurs démarches de recherche d'emploi et de formation par les structures locales ♦ NP

Aceisp

Contact

Permanence sur rendez-vous. Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi, 121 av. Jules Vallès (04 76 07 77 50) www.aceisp.org ♦

■ EMPLOI

Une aide à la création d'entreprise

L'Aceisp* intervient dans l'aide à la création d'activités économiques dans l'agglomération grenobloise. La coopérative locale tient une permanence hebdomadaire à la Mise pour accompagner les porteurs de projets martinérois.



► L'Aceisp accompagne les personnes tout au long de leur projet.

Créée en 1984, l'Aceisp sensibilise, informe et accompagne les porteurs de projets et les créateurs d'entreprises à l'aide d'une approche personnalisée et dans une logique

de proximité. Des permanences hebdomadaires gratuites sont ouvertes à tous dans différents lieux de l'agglomération.

À Saint-Martin-d'Hères, la permanence a lieu chaque mardi matin de 9 h à 13 h, et les 2^e et 3^e mardis après-midi de chaque mois de 14 h à 15 h. Le bureau martinérois de l'Aceisp est situé au 1^{er} étage de la Maison des initiatives, de la solidarité et de l'emploi, Mise (121 avenue Jules Vallès). « Notre rôle est d'accompagner les personnes dans leur globalité. Nous travaillons sur la formalisation de l'idée, l'étude de marché, les prévisions financières ainsi que sur les choix du statut juridique et du régime fiscal », explique Anne Bissuel, responsable de la permanence. « Des formations individuelles ou collectives sont égale-

ment proposées en fonction des différents projets », ajoute-t-elle.

Pépinière d'entreprises

Chaque année, environ soixante-dix Martinérois fréquentent les permanences de l'Aceisp. L'an dernier, douze personnes ont créé leur activité dans des domaines variés : déménagement, restauration rapide, mercerie, sophrologie... Après deux ans de suivi, Isabelle Ané s'est lancée dans la pose d'ongles. « Grâce à l'aide de l'Aceisp, j'ai suivi une formation de styliste onguilaire au mois de janvier. C'est un métier complexe qui nécessite beaucoup de rigueur. J'ai créé officiellement mon auto-entreprise au mois de mai. Aujourd'hui, j'essaie de me faire connaître en distribuant des flyers et en rencontrant des gens.

Je dois avouer que c'est assez difficile car la concurrence est importante... »

De son côté, Audrey D'Aloïa a déjà fidélisé une clientèle. « Après un an et demi d'activité, je suis très satisfaite de m'être lancée dans cette aventure. Auparavant, j'exerçais dans des salons avec des contrats de free-lance. La création de mon entreprise était donc une évidence. J'ai fait appel à l'Aceisp car j'avais besoin de conseils sur les questions administratives et juridiques », témoigne la jeune femme qui ajoute : « Je continue par ailleurs de voir ma conseillère pour faire des points d'étape et parler de l'évolution de mon activité. » ♦ EM

*Accompagnement à la création d'emploi et à l'insertion sociale et professionnelle.

■ SERVICE COMMUNAL D'HYGIÈNE ET DE SANTÉ

Veiller à la qualité de vie des habitants

Le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) veille à préserver la santé environnementale de la population par la surveillance sanitaire et les différents contrôles au quotidien.



► Lors des pics de pollution, le SCHS diffuse aux personnes fragiles les consignes à tenir.

Les inspecteurs et agents communaux de salubrité traitent l'ensemble des questions envi-

ronnementales qui touchent à la santé des Martinérois : qualité de l'eau et de l'air, habitat indécemment ou insalubre,

hygiène alimentaire, nuisances sonores, déchets, animaux nuisibles, amiante, champs électromagnétiques... Tout au long de l'année, ils sont chargés de veiller au respect des règles de salubrité sur le territoire de la commune, en vertu de leurs pouvoirs généraux de police et de leurs pouvoirs de contrôle administratif et technique des règles générales d'hygiène. Assermentés, ils appliquent les pouvoirs de police du maire et du préfet en matière de santé et de salubrité publiques.

L'eau, l'air et l'habitat

Parce que l'eau est un bien commun indispensable à la vie, c'est la régie publique de la commune qui distribue l'eau jusqu'au robinet de chaque habitant. Des contrôles réguliers bactériologiques et physico-chimiques sont ainsi effectués afin de s'assurer de la bonne qualité de l'eau pour la consommation humaine. Les eaux de baignade (piscines, bassins de rééducation), des puits des jardins familiaux ou encore des équipements communaux recevant du public sont aussi contrôlées.

Soucieuse de la qualité de l'air exté-

rieur, la commune est signataire du Plan air climat de l'agglomération. Le niveau de pollution est mesuré chaque jour par la station de mesure de l'Ascoparg (Association pour le contrôle et la préservation de l'air de la région grenobloise) située avenue Benoît Frachon ainsi que par des stations mobiles. En cas d'alerte préfectorale, c'est le service hygiène de la ville qui est chargé de diffuser les consignes à tenir auprès des personnes sensibles (enfants, personnes âgées, asthmatiques).

Défini par un décret du 31 janvier 2012, un logement dit décent doit répondre à un certain nombre de caractéristiques assurant la sécurité physique et la santé des locataires. Dans le cas contraire, les inspecteurs de salubrité de la ville sont habilités à mener des enquêtes pour constater l'état d'indécence d'un logement au regard de la loi et contraindre le propriétaire à exécuter des travaux de mise en conformité. Si l'état d'insalubrité est constaté, c'est le propriétaire qui doit reloger les habitants ♦ FR

Ouverture

Au public

Service communal d'hygiène et de santé, annexe Casanova, 5 rue Anatole France. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Tél. 04 76 60 74 6 ♦

■ VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN ET TRANQUILLE

Afin de vivre ensemble dans une ville propre, des règles de propreté et de salubrité publiques régissent le dépôt des ordures ménagères. Ainsi, pour être collectées, les poubelles doivent être sorties sur la voie publique au plus tôt à 19 h, et rentrées le lendemain, au plus tard avant 12 h. Entre temps, celles-ci seront entreposées dans un abri, clos, ventilé et propre. De même, il est formellement interdit de déposer sur la voie publique tous détritus, matières végétales ou animales putres-

cibles et autres objets encombrants. Le brûlage des déchets végétaux est également prohibé. Quant aux huiles de vidange, batteries et autres produits chimiques, ils doivent être impérativement déposés dans les déchetteries intercommunales. Sur le plan des nuisances sonores consécutives au voisinage, activités professionnelles ou établissement diffusant de la musique amplifiée, c'est le secteur hygiène de la commune qui est chargé d'instruire les plaintes déposées. Afin de consta-

ter l'ampleur de la gêne auditive, des mesures sont effectuées à l'aide d'un sonomètre afin de déterminer l'intensité du bruit, sa fréquence et sa durée. Dans tous ces domaines, les inspecteurs de salubrité de la commune sont assermentés pour établir des procès-verbaux et dresser des amendes en cas de manquements répétés à ces règles élémentaires si la médiation préalable n'a pu aboutir ♦ FR



■ LUTTE CONTRE LES INSECTES ET ANIMAUX NUISIBLES



Pour lutter contre les insectes nuisibles, le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) peut intervenir dans les lieux d'habitation à la demande des particuliers, syndicats et bailleurs privés et sociaux pour entreprendre une désinsectisation. Les interventions de désinsectisation visent surtout à améliorer la qualité de vie et le confort des habitants qui n'apprécient guère la cohabitation avec les insectes. Une participation

financière sera demandée aux locataires. Le SCHS intervient également pour traiter la gale dans les logements et les écoles. La lutte contre les rongeurs (rats, souris) est régie par le Règlement sanitaire départemental de la préfecture de l'Isère. À ce titre, le SCHS mène des campagnes de lutte contre la prolifération de ces espèces en lien avec la Métro qui effectue la dératisation des réseaux publics d'assainissement. Sur le plan de la

démoustication, le service d'hygiène de la commune mène une campagne chaque été en partenariat avec l'EID (Entente interdépartementale de démoustication) pour supprimer les larves de moustiques et informer la population des dangers du moustique tigre qui peut transmettre deux maladies graves, la dengue et le chikungunya ♦ FR

■ SECTEUR CHOPIN

Un pôle de vie de quartier

Les livraisons récentes de la résidence intergénérationnelle La Mazurka et de la place Edith Piaf ainsi que le chantier de la nouvelle salle de spectacle Paul Bert s'inscrivent dans le cadre de la mutation du secteur Chopin.



Une résidence intergénérationnelle flambant neuve, une toute nouvelle place – portant le nom d'une des plus grandes artistes françaises – et une future salle qui accueillera spectacles et rendez-vous associatifs et citoyens. Une vraie dynamique de mutation urbaine est en train de s'opérer dans ce secteur sud

de la ville. Située au 16 rue George Sand, la résidence La Mazurka a été officiellement inaugurée le 15 octobre, en même temps que la nouvelle place Edith Piaf.

La résidence intergénérationnelle est composée de 24 logements dont 12 labellisés Habitat senior service (HSS) destinés aux plus de 65 ans.

Outre la dimension "bâti" reposant sur l'accessibilité physique de ces appartements (douche à l'italienne, barre de maintien, prises électriques à hauteur adaptée, volets roulants électriques et accès au balcon adapté), le label HSS dispose également d'un volet "services" basé sur la solidarité et qui consiste à détecter, anticiper et

prendre les mesures nécessaires au maintien du bien-être de la personne âgée pour lui permettre de vivre le plus longtemps possible dans son logement. Une convention de partenariat tripartite SDH (Société dauphinoise pour l'habitat), ville et CCAS définissant les engagements des trois partenaires pour la mise en œuvre du label HSS sera prochainement signée.

Place Edith Piaf

En rez-de-chaussée, La Mazurka comprend une surface de 220 m² pour accueillir des commerces de proximité accessibles depuis la nouvelle place répondant au nom d'Edith Piaf. La chanteuse française la plus célèbre du XX^e siècle a donc été mise à l'honneur par la ville. La situation stratégique de cette place, proche de la prochaine salle de spectacle et du square Henri-Maurice, ses places de stationnement ainsi que son espace accolé au parvis de la maison de quartier Paul Bert (qui permettra d'accueillir des événements ponctuels en plein air) font de ce nouveau lieu le cœur d'un pôle de vie de quartier. À noter enfin que la végétalisation de la place Edith Piaf est prévue au 1^{er} trimestre 2015 ♦ EM

■ PÔLE SANTÉ, POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

Le maire David Queiros était présent mercredi 8 octobre lors de la pose de la première pierre du chantier consacré au pôle tertiaire santé Axone. Implanté au cœur de la Zac Neyrpic, à l'angle des avenues Gabriel Péri et Doyen Louis Weil, le programme a pour vocation de rassembler les professions médicales et paramédicales sur un site accessible, à proximité de la clinique Belledonne. D'une surface de 8 821 m², le bâtiment devrait être livré au mois de juillet 2015 ♦ EM



► Inauguration dans le parc de l'Esthi.

■ ESTHI, RECONSTRUCTION / EXTENSION TERMINÉE

Trente-cinq ans après sa création, l'Établissement et service d'aide par le travail et d'hébergement isérois, Esthi, vient de voir une partie de ses bâtiments reconstruits suite à deux ans de chantier de reconstruction et d'extension. L'inauguration s'est tenue samedi 25 octobre, en présence de nombreux élus locaux. « Depuis sa création en 1978 par le Conseil général, l'Esthi remplit une fonction essentielle et irremplaçable de soutien et d'aide des personnes handicapées pour une intégration professionnelle et sociale mieux adaptée à la société », a témoigné José Arias, président du conseil d'administration de l'Esthi et vice-président du Conseil géné-

ral de l'Isère. Cette opération a ainsi permis de reconstruire 31 places de foyer-logement, d'ouvrir 19 places de foyer d'accueil médicalisé ainsi que 19 places de service d'activités de jour. Situé en face du gymnase Benoît Frachon, l'établissement dispose aujourd'hui de 220 places d'accueil pour personnes adultes en situation de handicap et emploie 150 professionnels. Il dispose d'un foyer-logement avec des chambres spacieuses équipées avec balcon et salle de bain, apportant aux résidents confort et autonomie, un foyer d'accueil médicalisé, une cafétéria, une cuisine centrale, un service d'activités de jour ainsi que des locaux administratifs spacieux ♦ EM

■ ÎLOT ETIENNE GRAPPE, RÉSIDENTIALISATION INAUGURÉE

Élus, représentants de l'Opac 38 et habitants du quartier étaient réunis samedi 4 octobre, quartier Renaudie, à l'occasion de l'inauguration de la résidentialisation de l'îlot Etienne Grappe. Un projet construit en concertation avec les habitants et dont le chantier vient tout juste de s'achever. Son objectif vise à créer les conditions pour remédier aux dysfonctionnements constatés sur cet îlot, en apportant de la tranquillité sur ce secteur. Les travaux ont ainsi permis de supprimer le passage entre l'avenue du 8 Mai 1945 et le hall du 3 rue Etienne Grappe, de clôturer les autres accès donnant sur l'intérieur de l'îlot

en mettant en place des portails privatifs et sécurisés avec digicode et de réduire les volumes des cinq jardins en rez-de-chaussée afin d'en faciliter l'entretien par les locataires et de permettre la création de haies pour donner de l'intimité aux jardins et logements. Cette résidentialisation a également été l'occasion de redessiner et d'éclairer les circulations piétonnes desservant la résidence ♦ EM



■ MAISON COMMUNALE, NOUVELLE RAMPE D'ACCÈS



Le chantier relatif aux travaux de réfection des façades et des accès de la mairie suit son cours. Le mois d'octobre a ainsi vu la réalisation d'une nouvelle rampe d'accès pour l'entrée principale de la Maison communale. Dans la continuité, les services techniques vont réaliser la réfection des trottoirs et du parking et créer un plateau traversant surélevé au droit

de l'entrée principale. Ces travaux de voirie auront lieu en novembre pour une durée d'environ un mois. L'accès du public au bâtiment est donc toujours situé à l'arrière de la Maison communale. En outre, les travaux concernant la salle du Conseil municipal devraient s'achever le 18 novembre ♦ EM

■ ÉCOQUARTIER DAUDET

Le développement durable en atelier participatif

L'atelier du jeudi 16 octobre est venu clore le cycle du dispositif participatif mis en place dès la concertation préalable avec les riverains volontaires du projet. Lors de cette séance axée sur l'information, il a été question de l'avancée du futur écoquartier et du volet développement durable qui le constitue.



En préambule, Michelle Veyret, 1^{re} adjointe au maire en charge de l'aménagement et de l'urbanisme, a remercié les habitants « pour leur implication qui a permis de prendre en compte certaines propositions tout en garantissant la cohérence du projet ». Soulignant l'adoption du dossier de réalisation de la Zac écoquartier Daudet lors du Conseil municipal du mois de juillet, l'élue a rappelé la signature par le maire de la charte

écoquartier et insisté sur « l'attention qui sera portée à la mise en œuvre du volet développement durable du projet ». Après une présentation détaillée de ce dernier (dossier de labellisation écoquartier, végétalisation, gestion des eaux pluviales, énergie, aspects économiques et sociaux...), place a été laissée aux échanges. Les débats ont porté sur les espaces qui seront réservés à la mise en place de composteurs collectifs que les futurs habi-

tants pourront choisir de développer, l'utilisation du compost, la nécessité de réglementer cette activité, d'en définir les règles de gestion... Afin de répondre à un habitant s'étonnant « qu'un écoquartier puisse prévoir autant de béton », les participants ont également abordé le choix des matériaux de construction, leur coût, leur durée de vie et leur capacité à être recyclés. Il a aussi été question de la place des espaces ombragés,

des contraintes de construction liées à la composition du sol (argileux), de la qualité thermique des futurs logements qui permettra d'éviter l'installation de climatiseurs vecteurs de pollution, de la réduction de la consommation énergétique et de la lutte contre la pollution lumineuse, de la manière dont les futurs locataires et copropriétaires seront informés des nouveaux modes de vie qu'induisent un écoquartier... À une habitante revenant sur le nombre de logements de son point de vue insuffisamment revu à la baisse, Michelle Veyret a insisté : « Nous avons retenu certaines de vos propositions en réduisant le nombre de logements et en revoyant certaines hauteurs de bâtiments à la baisse, mais ce projet doit avant tout répondre à l'intérêt général : en tant qu'élus nous avons la responsabilité de construire pour permettre au plus grand nombre de se loger. » À l'issue de la réunion, un temps a été consacré au bilan de ce premier cycle de concertation destiné à améliorer davantage les démarches participatives qui pourront être mises en place tout au long de la réalisation du projet et auxquelles de nouveaux habitants seront invités à prendre part ♦ NP

■ MÉTROPOLE

Une question d'équilibre

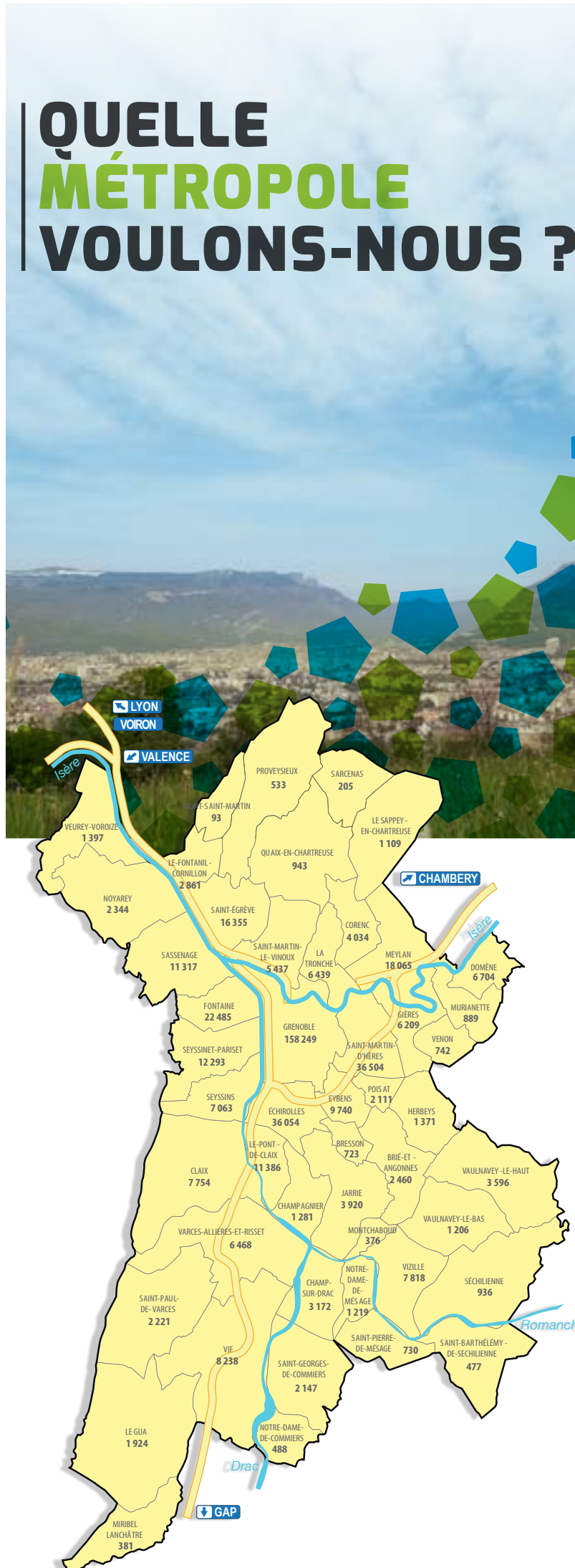
Depuis plusieurs mois, élus et techniciens travaillent à l'organisation du passage de la communauté d'agglomération, La Métro, au statut de métropole de droit commun au 1^{er} janvier 2015. Mercredi 19 novembre et mardi 2 décembre, les citoyens sont invités à participer à deux réunions publiques sur les enjeux de cette nouvelle grande intercommunalité.

Donnez

Votre avis

La mise en œuvre de la métropole et l'avenir de la commune vous interrogent ? Faites part de vos questions et remarques par mail : contact.mairie@saintmartindheres.fr ♦

QUELLE MÉTROPOLE VOULONS-NOUS ?



Conseil

Communautaire

Il se compose de 124 élus des 49 communes de la Métro dont 7 élus martinérois (5 de la majorité municipale et 2 de l'opposition) ♦

Le 1^{er} janvier 2015, les communes qui composent Grenoble Alpes métropole (La Métro) entreront dans l'ère de la métropole. Quels changements profonds va induire cette nouvelle intercommunalité voulue par le gouvernement à travers la loi Matpam (Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) ? Quels impacts va-t-elle avoir sur les territoires, sur les communes, sur les habitants ? Quelle solidarité et quelle coopération seront mises en œuvre entre les 49 communes de la métropole ? Quelles garanties pourra-t-elle offrir pour que soit préservé un service public de qualité et de proximité ? Comment va s'organiser le travail des personnels municipaux transférés ? L'ensemble de ces enjeux seront abordés lors des deux réunions publiques programmées les 19 novembre et 2 décembre auxquelles les élus convient les habitants à venir s'informer et échanger.

Des compétences transférées

La gestion de l'eau, la voirie, les déplacements, l'habitat deviendront des compétences de la métropole dès le 1^{er} janvier 2015. Mené à grand train, le processus d'élaboration des modalités de mise en œuvre de ces compétences a permis d'en dégager les grandes lignes. Les communes ont encore à déterminer ce qu'elles souhaitent conserver et les limites dans lesquelles la métropole exercera ces nouvelles compétences. À titre d'exemples, concernant la voirie, l'espace public et les déplacements dont l'aménagement et l'entretien seront à la charge de la métropole de "mur à mur" (espace public incluant la chaussée, les trottoirs, les places de stationnement, les acco-

tements, les terres-pleins et ronds-points...), Saint-Martin-d'Hères a d'ores et déjà fait le choix de ne pas transférer la gestion de la propreté et des espaces verts. De même, le maire conservera ses pouvoirs de police, gardant ainsi la maîtrise de la régulation des feux tricolores, de l'organisation du stationnement ou encore de la mise en place de zones 30. Saint-Martin-d'Hères, qui prend toute sa place dans la politique du logement public, compte rester un partenaire incontournable.

Les élus communautaires entérineront les transferts de compétences lors des Conseils communautaires des mois de novembre et décembre. Pour autant, des interrogations demeurent encore quant au transfert opérationnel des compétences et la manière dont la métropole va pouvoir répondre aux besoins de services publics. Convaincu que c'est « au niveau communal que se joue la proximité », le maire, David Queiros, est particulièrement attentif à ce que soit garantie « la continuité de service public » et maintenu un service rendu aux habitants « a minima identique à celui déployé aujourd'hui par les communes » ♦ NP

■ MÉTROPOLE, DEUX RENDEZ-VOUS POUR EN PARLER

Mercredi 19 novembre à 18 h
Salle Ambroise Croizat
Place du 8 Février 1962

Mardi 2 décembre à 18 h
Salle Romain Rolland
5 avenue Romain Rolland ♦



■ DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Dans le cadre de la création des métropoles de droit commun, six groupes de compétences doivent obligatoirement leur être transférés :

- Urbanisme (PLU), déplacements, voirie
- Développement et aménagement économique, équipements culturels et sportifs définis d'intérêt métropolitain

- Habitat (OPAH, Plan local de l'habitat)
- Politique de la ville (rénovation urbaine...)
- Gestion de services d'intérêt collectif (eau, service d'incendie et de secours)
- Protection, valorisation de l'environnement (réseaux énergétiques, espaces naturels...) ♦

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE

Vote des subventions aux clubs sportifs

Le dernier Conseil municipal a largement porté sur le vote de l'attribution des subventions dans le cadre des contrats d'objectifs et de moyens des clubs sportifs pour la saison 2014-2015.



La ville met en œuvre des partenariats avec les clubs sportifs martinérois dont les contrats d'objectifs et de moyens représentent le principal dispositif de contractualisation. Les orientations de ce contrat définissent des valeurs comme la mixité, la laïcité, la prise en compte du handicap, le développement durable. Franck Clet (PCF), adjoint au sport et rapporteur, a expliqué les trois types de subventions accordées : la subvention au titre de l'enveloppe de base, la subvention au titre de l'enveloppe projets et enfin, celle au titre des enveloppes

complémentaires. Elles concernent le CHA (Classes horaires aménagées), le sport études, la forfaitisation des transports, l'action pour la ville et l'image de la ville. Quant aux modalités d'attribution, elles sont calculées à partir de critères relatifs aux effectifs, aux âges et au sexe. L'action pour la ville représente les compétences et le personnel mis à disposition par la commune pour les clubs. L'image de la ville symbolise la représentation de Saint-Martin-d'Hères lors de manifestations d'envergure régionale, nationale ou internationale, la mise en

place d'événements importants sur la commune ou à l'extérieur, l'organisation de manifestations interclubs martinéroises qui mettent en valeur la mixité et la solidarité. Les délibérations qui ont été adoptées portaient sur les avenants aux contrats d'objectifs de 19 clubs sportifs, la convention avec l'OMS (l'Office municipal du sport) et l'affectation de subventions exceptionnelles aux clubs. Structure indépendante, l'OMS est l'interface privilégiée entre les acteurs du sport et la municipalité. Plusieurs membres de l'opposition, dont Mohamed Gafsi

(UMP), ont regretté que l'OMS ne siège pas au sein de la commission sports. Lors de la séance, l'ESSM Kodokan Dauphiné (judo) a représenté un cas particulier avec le déploiement de deux dispositifs, à savoir la mise à disposition d'un entraîneur et des vacances d'un entraîneur dans l'EMS (École municipale des sports). Une subvention de 8 800 euros a été attribuée au titre de l'enveloppe "action pour la ville". Elle correspond à la mise à disposition d'un entraîneur par le club auprès des services de la ville. Sa rémunération est assurée par le club. Quant aux vacances, c'est un entraîneur engagé par la commune qui interviendra pour l'EMS et/ou les autres services municipaux proposant des animations sportives. Asra Wassfi (Alternative du centre et des citoyens) a pour sa part regretté un « déficit de politique sportive de la ville. » À cela David Queiros a répondu : « Nos clubs fonctionnent plutôt bien. Je synthétiserai les valeurs et la nature du partenariat que nous nouons avec l'OMS en une phrase : "Le sport pour tous, le plus haut niveau pour chacun". » Le maire a également évoqué le fait que la ville allait « engager une réflexion dès fin 2014 sur les contrats d'objectifs avec l'ensemble des acteurs sportifs et l'OMS. Il convient de déterminer les atouts et les limites de ce nouveau dispositif. » ♦ EC

Prochain

Conseil

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu lundi 24 novembre à 18 h en Maison communale ♦

■ SECTEUR GUSP

Appel à financement auprès des bailleurs publics

Dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale, la GUSP a été financée en partie pour l'année 2014 par l'État, le Conseil régional et la ville. Les bailleurs publics participent également au financement.



► Lors d'un repas partagé avec la GUSP.

Les conventions partenariales signées en 2005 par la ville avec chacun des bailleurs publics (Opac

38, SDH, LPV et Pluralis) ont été renouvelées en 2013 et 2014. Elles intègrent notamment une participa-

tion financière de ces organismes au fonctionnement du secteur GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité). En 2013, Actis a signé également une convention partenariale avec la ville. La GUSP est une démarche partenariale qui comprend l'ensemble des actions contribuant au bon fonctionnement d'un quartier (propreté, maintenance, sécurité, lien social). En plaçant l'habitant au cœur de l'évolution de son quartier et de la ville, la GUSP contribue à l'amélioration de la vie quotidienne dans la cité ♦ EC

■ "COUP DE POUCE CP"



Dans le cadre du partenariat entre la ville et les établissements scolaires du premier degré, une subvention exceptionnelle de 300 euros a été votée pour les écoles élémentaires Paul Langevin et Joliot Curie pour leur projet "Coup de pouce CP" dont l'objectif est principalement d'aider les enfants à l'acquisition de la lecture. Ces projets sont animés par le Rased (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) ♦ EC

Rythmes

Scolaires

Temps d'échanges et de présentation des rythmes scolaires :
- Jeudi 13 novembre, de 18 h 30 à 20 h 30
Restaurant scolaire Henri Barbusse (écoles Henri Barbusse, Romain Rolland, Condorcet et Joliot-Curie)

- Mardi 18 novembre, de 18 h 30 à 20 h 30
Restaurant scolaire Voltaire (écoles Voltaire, Jeanne Labourbe, Paul Eluard, Paul Bert et Vaillant-Couturier)

- Jeudi 20 novembre, de 18 h 30 à 20 h 30
Restaurant scolaire Ambroise Croizat (écoles Ambroise Croizat, Paul Langevin, Saint-Just et Gabriel Péri) ♦

Minorité municipale

■ COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)



Nora Wazizi

Saint-Martin-d'Hères est une ville qui déborde de talents. Partout monte cette envie de faire, d'échanger, de se rencontrer, pour tous les âges et dans tous les domaines (cultures, sports, arts, débats d'idées, etc.). Le rôle d'une mairie, grâce à son action vers les associations, c'est donner à cette diversité les moyens de s'exprimer et de se réaliser. Faire vivre cette diversité, c'est bon pour la vitalité de notre ville. C'est bon pour la solidarité (entre générations, entre quartiers, etc.). C'est aussi un précieux levier pour faciliter l'insertion et le retour à l'emploi de celles et ceux qui aujourd'hui sont en difficulté. Hélas, en matière de politique associative, Saint-Martin-d'Hères est victime d'habitudes héritées du passé. Au lieu de faire le pari de la confiance et de se comporter comme un partenaire équilibrable de toutes les initiatives qui fleurissent en ville, le maire et sa majorité ont fait le choix du repli et de l'entre soi. Face à trop peu de transparence dans l'attribution des subventions,

La diversité et la vitalité de Saint-Martin-d'Hères est une chance, pas une menace !

à trop de mélange des genres, de manque d'indépendance et d'autonomie de certaines associations, à trop peu d'accompagnement de l'ensemble du tissu associatif, on en vient parfois à se demander avec quels critères la majorité trie entre les "bonnes" et les "mauvaises" associations... Sur la convention d'objectifs avec le Comité d'Animation et de Loisir (qui a reçu plus de 200 000 euros d'argent public pendant de nombreuses années !), là encore : beaucoup de questions et trop peu de réponses ! Quel bilan et quels rapports d'activité ? Quels apports pédagogiques ? Combien d'adhérents ? L'alerte que nous avons soulevé au Conseil municipal de septembre a été salutaire car la transparence relève de la loi et du respect envers les habitants. Il est urgent de donner un nouveau souffle à la politique associative de notre ville en fondant un pacte de confiance et de désintéressement avec les bénévoles associatifs qui font un travail remarquable malgré parfois le sentiment d'injustice et le contexte social ! ♦

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr

■ GROUPE UMP



Mohamed Gafsi

moins cher, mais nous risquons de subir une hausse de nos coûts qui entraîneront de fait une hausse de la fiscalité. Différentes compétences vont de ce fait d'ores et déjà basculer à la

Métropole de demain

À compter du 1^{er} janvier 2015 notre agglomération basculera en Métropole et de ce fait des changements importants interviendront au fil des années, qui auront des conséquences sur la gestion de notre commune. Cette future métropole comptera 49 communes et environ 430 000 habitants qui, par une mutualisation de personnels et de moyens, devrait arriver à faire en sorte de diminuer des coûts de fonctionnement jusque-là assumés par les mairies. Théoriquement, l'initiative est plutôt attrayante, mais malheureusement la réalité est tout autre. En effet, non seulement nous ne paierons pas

métropole dès l'année prochaine. En plus des déchets vont se rajouter la voirie, l'urbanisme, la gestion de l'eau, le développement économique, etc. Ce changement radical nécessite de ce fait une information précise de la part de la commune auprès des habitants, ainsi que des explications sur les conséquences inhérentes à cette nouvelle métropole, dont l'une des premières sera une augmentation du prix de l'eau. Une ou plusieurs réunions publiques doivent être organisées par la municipalité, afin d'informer toute personne qui le souhaite des modalités de ce passage en métropole ♦

groupe-ump@saintmartindheres.fr

■ GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS



Asra Wassfi

adjointe à l'enfance, désormais adjointe à Grenoble. Personne ne connaît cette association. Les comptes rendus d'assemblée générale se tiennent sur une page et ont la même police

L'association qui veut gagner des millions

Le Cal (Comité d'animation et de loisirs) serait, nous dit-on, créé en 1993 et consisterait à gérer le centre de loisirs du Murier. Cette association devait recruter des animateurs et organiser des camps de vacances. Pour cela, l'association a reçu en 2005 quelques 130 00 euros jusqu'à devenir plus de 230 000 euros en 2014. Pourtant, les effectifs des enfants n'ont pas été doublés. Les présidents et présidentes de cette association ont été des élus communistes avant, après ou pendant leur présidence. Cela reste à déterminer. Le peu de délibérations existantes a été porté par la délégation de l'ancienne

de caractère sur presque 10 ans. Pourtant, c'est bien la mairie qui a encaissé les jours de la fréquentation du centre du Murier. Les MJC, elles-mêmes des associations subventionnées, gèrent en direct la fréquentation de leur propre centre de loisirs. Depuis 1993, le Cal aurait disposé de plus de 3 millions d'euros de la mairie. Que sait-on du processus de recrutement des animateurs : rien. De la réalité des missions exercées : rien. De l'interaction avec la mairie : rien. La mairie a fait voter en septembre par sa majorité la municipalisation du Cal, soit-disant dissoute début juillet 2014, mais qui a fonctionné pendant tout l'été ! Or, nous croyions tous que le Murier était un service municipal ! En cas d'accident, qui aurait été responsable ? Le maire ou la présidente de l'association ? La délibération demande l'embauche du salarié permanent du Cal. Qui est-ce ? La mairie ne nous l'a pas encore dit. Nous avons demandé une série de documents administratifs. Cela n'avance pas du tout vite du côté de la Mairie. Nous vous informerons de l'avancement de ce dossier sur internet ♦

groupe-alternative-du-centre-et-des-citoyens@saintmartindheres.fr

Majorité municipale

■ GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS



Michelle Veyret

Le Cal : dans l'intérêt des enfants

L'objet du Cal

Depuis 1993, l'association Comité d'animation et de loisirs (CAL) était liée à la ville de Saint-Martin-d'Hères dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens pour servir les intérêts de l'enfant et de l'adolescent autour de projets d'animation de qualité. Son action se situait au niveau de la prise en charge ou de la coordination de projets tels que les activités de vacances ou de loisirs dont Oléron et le Murier. Elle permettait d'avoir du personnel qualifié dans le cadre de la convention

collective. Ce dispositif a permis à des milliers d'enfants de partir en toute sécurité.

Le Maire a tranché

Parce que sur la forme, ce fonctionnement était non conforme, Monsieur le Maire, dès son arrivée, a demandé à ce que l'on y mette un terme. Par ailleurs, en raison de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, la ville a été amenée à organiser, de manière cohérente, tous les temps de l'enfant, qu'ils soient scolaires ou extra-scolaires. Ce dispositif nécessi-

taient une maîtrise par la ville de l'ensemble des actions d'animations et d'éducation dont celles du Cal.

Oui, la présidente est aujourd'hui conseillère municipale mais elle ne l'était pas lorsqu'elle a été élue présidente de l'association et ne l'est restée que le temps de la transition comme la loi le permet. Bien que cette dernière a été dissoute en juillet dernier, il a été décidé pour ne pas pénaliser les enfants et les animateurs de maintenir les activités du Cal jusqu'à fin août. Enfin, tous les exercices financiers de l'association ont été certifiés par un Commissaire aux comptes agréé depuis sa création !

L'opposition s'offusque !

À quelques mois des élections cantonales, l'opposition veut instaurer la suspicion concernant ce dossier. L'anecdote c'est que depuis toutes ces années, la subvention a été votée par ces mêmes élus polémistes qui composent l'opposition d'aujourd'hui.

Saint-Martin-d'Hères peut être fière de son partenariat avec les associations dont l'action et le rayonnement sont complémentaires des politiques publiques locales impulsées par la majorité municipale ♦

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr

■ GROUPE SOCIALISTE



Giovanni Cupani

Il nous faut préparer l'avenir...

La force du parti socialiste, c'est la pluralité des opinions. Celles-ci s'expriment de façon tantôt collective tantôt individuelle. Ces différences d'approche sont réelles mais elles ne doivent pas occulter l'essentiel : "la recherche de l'intérêt général". Il est temps aujourd'hui de donner un cadre et un calendrier aux débats et de réfléchir ensemble à l'identité socialiste. C'est pourquoi à la section de Saint-Martin-d'Hères, comme dans toutes les sections socialistes, le débat sur "les états généraux" est ouvert. En donnant directement la parole aux militants et aux sympathisants du parti socialiste cela

nous permettra d'être les artisans d'un projet de société à contre-courant d'un monde qui serait guidé que par l'argent, l'individualisme, le repli sur soi et le creusement des inégalités ! C'est une nouvelle ligne d'horizon qui doit être redessinée. Ce moment de débat doit nous

rassembler, quel que soit notre sentiment ou notre appartenance à l'intérieur du parti socialiste. Ces états généraux ne sont ni une procédure de congrès, ni un processus de désignation interne mais un moment de débats où chacun pourra s'exprimer librement. Saint-Martin-d'Hères étant une ville majoritairement à GAUCHE, le groupe des élus socialistes de SMH sera le porteur des résultats de ces discussions et les défendra avec force. Pour participer : www.etats-generaux-des-socialistes.fr

Au premier janvier 2015, La Métro prendra le statut de Métropole avec de nouvelles obligations et de nouvelles responsabilités (voiries, PLU, habitat...). La ville transfèrera une partie de ses responsabilités mais aussi une partie de son personnel. Nos élus communautaires veilleront au bon déroulement de ces transferts et nous vous tiendrons informés régulièrement de ces changements. "L'avenir doit se préparer dès aujourd'hui" ♦

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

■ GROUPE PARTI DE GAUCHE - FRONT DE GAUCHE



Thierry Semanaz

Le service public de l'énergie de demain

Les derniers rebondissements dans la ville de Grenoble, concernant GEG, nous oblige à redéfinir clairement notre position concernant les enjeux énergétiques futurs. C'est un enjeu capital pour l'ensemble des habitants de notre agglomération dans le cadre des transferts de compétences entre notre commune et Grenoble Alpes Métropole. Les élu-e-s martinérois du Parti de Gauche souhaitent, avec la population de notre agglomération, construire le service public de l'énergie au service des habitant-e-s. Notre feuille de route est claire : développement de l'emploi, baisse des consommations d'énergie et qualité du service rendu aux usagers. Tout comme l'eau, que nous

avons toujours gardé dans le giron public dans notre commune, l'enjeu de l'énergie est capital, mieux vital. Cela fait partie des domaines où nous ne pouvons baisser la garde. N'ayons pas

la mémoire courte, à Grenoble, suivant ce qu'il avait fait pour l'eau, c'est M. Carignon qui a délégué les services de l'énergie à une société d'économie mixte (SEM) avec comme partenaire privé la Lyonnaise des Eaux (ancêtre de Suez, actionnaire actuel de GEG à hauteur de 42,5 % via GDF-Suez). Ce choix qui n'a jamais été remis en question par les équipes de Michel Destot, nous conduit à l'impasse d'aujourd'hui. Le pouvoir socialiste grenoblois a même fait pire puisqu'il a prolongé cette délégation pour 30 ans peu de temps avant les dernières échéances municipales. Nous ne voulons pas que ce modèle soit celui de l'agglomération de demain. Aujourd'hui, il faut donc penser à moderniser GEG pour en faire notre outil intercommunal de demain. L'enjeu dépasse et de loin la ville centre et aura des impacts pour nous tous dans le cadre de la création d'un grand service public de l'énergie à l'échelle intercommunale. Les élu-e-s martinérois qui nous ont précédé ont eu raison de se battre pour conserver dans la sphère publique la question de l'approvisionnement en eau. Nous voulons le faire aussi pour l'ensemble des questions énergétiques ♦

groupe-parti-de-gauche-front-de-gauche@saintmartindheres.fr

■ CENTRE ERIK SATIE

Dans les coulisses de la danse...

Si le centre Erik Satie est réputé pour ses formations musicales, on connaît moins le département danse classique et contemporaine, destiné aux danseurs en herbe comme aux plus aguerris.



Erik Satie

Centre Erik Satie conservatoire de musique et de danse, 3 place du 8 Février 1962
Tél. 04 76 44 14 34
centreesa@numericable.fr
Tous les jours de la semaine et pendant les vacances scolaires ♦

Le département danse classique et contemporaine travaille en étroite partenariat avec le conservatoire d'Eybens, dans le cadre d'une mutualisation de ressources et de moyens financiers et humains (quatre enseignants à temps partiel travaillent sur les deux structures) et d'un cursus d'enseignement commun. Outre les cours, les élèves assistent à trois ou quatre spectacles

durant l'année et se produisent en juin lors du spectacle "Danse petit format". Exigeant mais non élitiste, le programme de formation a pour but de développer « la persévérance et la rigueur, ainsi que la sensibilité et la créativité », explique Isabelle Bartnicki-Bron, coordinatrice du département. De 5 à 7 ans, les petits apprennent les fondamentaux : rapport à l'espace, à la musique...

À 8 ans débute le premier cycle (quatre à cinq ans) qui comprend des cours de technique classique et contemporaine et des ateliers chorégraphiques.

À 12 ans révolus, les élèves entament le deuxième cycle : ils appréhendent les notions de conscience corporelle, de placement, d'acquisition d'un langage et de mémorisation des enchaînements. Les ateliers chorégraphiques leur permettent d'ouvrir leur regard à différents styles, d'apprendre à improviser et à composer eux-mêmes, à construire des enchaînements. Car « la participation des enfants est au cœur du projet chorégraphique », explique Isabelle Bartnicki-Bron. Ils rencontrent également de nombreux intervenants de compagnies : Citédanse, l'Adass, Album ABC Danse ou encore Joseph Aka...

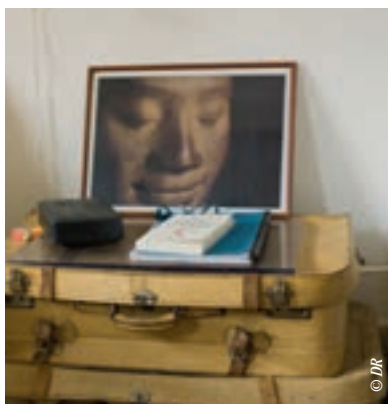
Les bienfaits de la danse sont multiples selon Isabelle Bartnicki-Bron : elle apporte « une belle conscience de son propre corps en mouvement, développe une sensibilité et une expression personnelles ». C'est une activité dans laquelle « le corps et l'esprit sont en relation aux autres dans une communication non verbale, une position sensible entre l'intime et le collectif. » Parfois, des projets sur le long terme rythment ce cursus déjà bien rempli. Cette année, le projet autour du tango,

initié par Alexandre Guhéry, coordinateur pédagogique et des projets à Erik Satie, s'étendra jusqu'à juin 2015. Les 8 et 9 décembre, les professeurs de musique et de danse d'Erik Satie s'initieront à la danse tango. Début février, dans le cadre de la semaine de formation musicale, les élèves participeront à des cours collectifs de chant et de lecture avec un pianiste argentin en résidence, dont l'aboutissement sera un spectacle le 5 février. Lors de la Quinzaine musicale, un duo du quintet Tango Nevez (bandonéon et guitare) se produira avec l'orchestre à cordes du centre Erik Satie. Les 4 et 5 juin viendront couronner ce projet. Le 4 juin, à l'Odyssée (Eybens), soirée spéciale Astor Piazzolla, avec le tango nuevo (mixte de jazz, de classique et de tango). En première partie se produira le quintet Tango Nevez, en deuxième partie, le quintet accompagnera trois ou quatre classes de danse du centre Erik Satie lors d'une chorégraphie contemporaine. Le 5 juin, salle Ambroise Croizat, place au milonga (bal tango argentin). Un groupe d'élèves du centre Erik Satie jouera pour faire vibrer et danser le public, suivi d'un tango traditionnel ♦ EC

■ PATRIMOINE

Les Vietnamiens d'Isère

La bibliothèque Paul Langevin accueille une installation sonore et photographique autour des parcours d'immigration et d'installation des Vietnamiens et de leurs enfants en Isère.



Le département de l'Isère accueille une communauté vietnamienne importante et structurée depuis près d'un siècle. La présence coloniale de

la France au Vietnam depuis 1858 jusqu'à 1954, puis la guerre et la présence américaine jusqu'en 1975 ont conduit à de nombreuses mobilités de Vietnamiens de gré ou de force vers la France.

L'association Microphone, en partenariat avec l'antenne départementale de l'Union générale des Vietnamiens de France en Isère (UGVI), s'est intéressée au parcours de ces immigrés venus s'installer en Isère. C'est ainsi qu'une collecte de témoignages et de photographies a été réalisée par Benjamin Vanderlick, ethnologue-photographe et Raphaël Cordray, compositeur. « La combinaison de ces deux

médiums apporte une vision artistique contemporaine sur les mémoires de l'immigration vietnamienne en Isère », explique l'association. Cette installation sonore et photographique sera présentée à la bibliothèque Paul Langevin jusqu'au 20 novembre, puis à la Maison de l'international à Grenoble en décembre, dans le cadre du Forum régional des mémoires d'immigrés Trace 2014.

En outre, une table-ronde sera proposée aux habitants mercredi 12 novembre avec le concours du secteur patrimoine de la ville, l'Université Pierre Mendès France, Polytech Grenoble et l'UGVI. Cette démarche

pour laquelle habitants, étudiants, chercheurs, associations vietnamiennes et témoins seront sollicités, permettra de rendre compte de la place des immigrations venues du Vietnam en Isère et sera un moment privilégié pour nourrir la réflexion et le débat ♦ EM

■ VIETNAMIENS D'ISÈRE

Jusqu'au 20 novembre, bibliothèque Paul Langevin
Vernissage et table-ronde
mercredi 12 novembre à partir de 17 h 30 ♦

■ RENDEZ-VOUS À MON CINÉ

PHOTOGRAPHIE ET CINÉMA

Du 5 au 18 novembre

Dans le cadre de la Quinzaine Photographie et Cinéma, Mon Ciné propose une exposition de 4 photographes grenoblois et la projection de trois films : **LE SEL DE LA TERRE**, de W. Wenders et J. Ribeiro Salgado ; **À LA RECHERCHE DE VIVIAN MAIER**, de C. Siskel, J. Maloof et **PATRIA OBSCURA**, de S. Ragot.

TROISIÈME SCÈNE OUVERTE

Vendredi 7 novembre à 20 h

Une soirée pour découvrir les talents de nouveaux jeunes réalisateurs de l'agglomération. 15 courts métrages ainsi que la projection du film **GUY MOQUET** en présence du réalisateur D. Herenger (tourné à la Villeneuve de Grenoble, présenté lors de la Quinzaine des Réalisateurs à Cannes en 2014).

CINÉ DÉBAT

Jeudi 13 novembre à 20 h

Dans le cadre du cycle Guerre et paix à l'Ecran, projection du film **LES CROIX DE BOIS**, de Raymond Bernard (version restaurée du film de 1931), adapté du roman de Roland Dorgelès, suivi d'un débat avec François Genton, professeur à l'Université Stendhal et le Mouvement de la Paix.

■ FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA POÉSIE

L'art au service de la paix...

Rendez-vous immanquable pour les amoureux de la poésie - et à découvrir pour les autres - le Festival international de Saint-Martin-d'Hères a lieu chaque année en automne avec un temps fort à L'heure bleue les 28, 29 et 30 novembre. "Sur la guerre et la paix" est le thème choisi pour cette 19^e édition.



Ateliers, tables rondes et performances

Le lendemain matin, le public pourra participer à des ateliers de pratiques (inscriptions au préalable) autour de l'écriture, la typographie et le langage des signes (LSF) avec la présence de Brigitte Baumié, Julie Châteauvert et Thifaine Girault Bath. À ce titre, il est bon de rappeler que la Maison de la poésie est engagée depuis 2012 dans la promotion et la diffusion de la culture littéraire et artistique sourde. C'est ainsi que toutes les animations seront traduites en LSF durant ces trois jours. Le thème "Sur la guerre et la paix" sera abordé samedi après-midi lors de deux tables rondes "Guerre et paix : l'enjeu historique des mots" et "L'amour en guerre", en présence de nombreux poètes, notamment la Syrienne Maram al Masri ou encore Serge Pey, le parrain du festival, qui montera sur scène à 20 h 30 pour une performance de poésie-action à ne manquer sous aucun prétexte.

Marché d'éditeurs et exposition

D'autres animations auront lieu dimanche, à l'instar d'un café poésie en matinée ou encore d'une scène poétique en musique (dès 14 h 30) où il sera question de lectures des poètes invités et édités dans la revue *Bacchanales* n°51 *Sur la guerre et la paix* - 86 poètes d'aujourd'hui, avec la compli-

cité musicale du trio Cheval des 3, qui interviendra d'ailleurs tout au long du week-end. Le public présent à L'heure bleue pourra enfin profiter pleinement de l'exposition d'œuvres (peintures et encres) d'Ali Silem, artiste plasticien choisi pour accompagner les poèmes du nouveau *Bacchanales* ainsi que du marché des éditeurs, proposant livres, recueils et revues sur la poésie. Le programme complet du festival est à découvrir sur le site Internet de la ville ♦ EM

*5 collèges de l'agglomération seront représentés dont 2 établissements martinérois (Fernand Léger et Édouard Vaillant).

■ **SERGE PEY, PARRAIN DE LA 19^e ÉDITION**

Plasticien, poète visuel et de l'oralité, il est un des représentants les plus singuliers du mouvement international d'avant-garde de l'Art-action. Théoricien des relations entretenues entre l'écriture et le corps, penseur des rituels de la parole et des espaces subversifs de la poésie publique. Auteur d'une cinquantaine d'ouvrages, il est traduit dans le monde entier. (Source : <http://sergepey.fr>) ♦

La Maison de la poésie Rhône-Alpes entend se faire passeur, auprès du plus grand nombre, de la création poétique contemporaine. Tout au long de l'année, son équipe professionnelle et bénévole conduit des projets en milieu scolaire et associatif, des ateliers de pratique artistique ouverts à tout public, des expositions ainsi que l'édition de la revue *Bacchanales*. Au mois de novembre, l'association organise son Festival international dont le rayonnement dépasse très largement le seul territoire martinérois. De nom-

breux poètes d'ici et d'ailleurs sont présents à cette occasion. À Saint-Martin-d'Hères, le temps fort du festival aura lieu les 28, 29 et 30 novembre à L'heure bleue. Vendredi 28, en ouverture, une journée spéciale pour les scolaires sera proposée avec notamment une scène ouverte aux collégiens* qui pourront déclamer leurs textes composés lors d'ateliers d'écriture. Une seconde scène ouverte tout public (18 h 30) ainsi qu'une performance entre slam et poésie par Thomas Suel (19 h 30) compléteront le programme du vendredi.

■ RENCONTRE-DÉBAT

L'enfance volée des enfants soldats

À la bibliothèque Romain Rolland, une rencontre-débat a réuni public et représentants d'Amnesty International sur la question des enfants soldats.



L'Organisation des nations unies estime à 300 000 le nombre d'enfants âgés de 7 à 17 ans utilisés comme soldats à travers le monde dans les armées régulières de leur pays, dans des groupes armés, des unités paramilitaires, des milices...

40 % d'entre eux sont des filles servant également de domestiques et d'esclaves sexuelles. Enrôlés de force, endoctrinés ou "volontaires" pour fuir la misère et le désespoir, ces enfants rejoignent des camps d'entraînement, absorbent des substances

destinées à les rendre plus dociles, plus agressifs et combattifs. Dans l'assistance, ces données effrayantes viennent en écho à l'exposition de photographies d'Amnesty International accueillie à la bibliothèque. Pour échanger sur le sujet sont présents deux militants d'Amnesty, dont Jérémy Moya, Congolais. Il se souvient avoir vu des enfants de Kinshasa se faire enrôler en 1997 dans l'armée régulière : « On venait les chercher en bus pour les emmener au stade où ils s'entraînaient. On leur promettait de leur faire prendre l'avion. Quand ils partaient, c'était pour aller se battre loin de chez eux. » Quand des enfants ont commencé à s'auto-démobiliser, la question de leur réinsertion s'est posée. Des camps de transit ont été ouverts. « Le retour à la vie civile est possible pour de nombreux jeunes,

mais c'est une démarche longue et difficile » a confié Jérémy Moya. « Elle nécessite des moyens financiers importants qui manquent et la présence constante de professionnels : éducateurs, psychologues, médecins et travailleurs sociaux ». Depuis 1998, 100 000 enfants soldats ont pu être libérés et réinsérés dans leur communauté dans plus de 15 pays. ONG, associations et institutions (Unicef...) de défense des droits de l'homme agissent pour leur démobilisation, leur protection et leur réinsertion en s'appuyant sur le droit international qui interdit la participation d'enfants de moins de 18 ans aux hostilités et reconnaît comme crime de guerre le fait d'enrôler des enfants de moins de quinze ans et de les faire participer activement aux hostilités ♦ NP

Gourmandises À l'honneur

Du 4 au 20 décembre, les bibliothèques de la ville proposent Au bonheur de la gourmandise. Au programme : des lectures d'histoires et de contes, des chants, des jeux, des ateliers de fabrication gourmandes et de cuisine, des films, des rencontres avec des auteurs et bien sûr, des dégustations ! Retrouvez l'intégralité des animations dans les lieux d'accueils et sur saintmartindheres.fr ♦

■ MJC VILLAGE

Tous en piste !

La MJC village a fait du cirque son leitmotiv. Dès l'âge de 18 mois jusqu'à l'âge adulte, chacun peut s'essayer à cette activité lors d'ateliers, « véritable école de la vie », selon Stéphanie Lelaure, directrice de la structure.

Il peut paraître étonnant de parler d'atelier cirque pour un bébé. Détrompez-vous ! Les séances parents-enfants proposées à la MJC permettent aux parents d'entrer en

relation avec leur enfant de façon ludique, par le biais d'exercices d'équilibre, de jonglerie... le tout en toute sécurité, avec du matériel adapté. Ensuite, chaque atelier est adapté aux tranches d'âge : 3-4 ans, 4-5 ans, 5-6 ans, 7-9 ans et pré-ados et ados. À partir de 7-9 ans, les enfants font du trapèze, de l'équilibre sur une boule, du trampoline, des pirouettes, du monocycle... Outre la maîtrise du corps, le cirque inculque de belles valeurs aux enfants : « Il leur permet de connaître leurs limites, d'observer leur environnement et de mesurer les risques, d'apprendre la frustration, la persévérance, mais aussi la réussite, la valorisation. Il leur apprend à se faire confiance et à faire confiance aux autres. Il développe également l'esprit créatif et la personnalité », explique Stéphanie Lelaure. Le retour des parents est d'ailleurs très positif. Ces derniers voient une vraie évolution chez leurs enfants qui ont suivi des cours.

Le spectacle de fin d'année est l'occasion pour les participants de se mettre en scène et de montrer leurs prouesses. Et pour 2015, grande première, un spectacle spécifique cirque

réunira petits et grands ! Deux nouveautés devraient également voir le jour : des ateliers au collège Fernand Léger et des stages associés à des ateliers de fabrication de matériel.

Le couronnement de cette activité, c'est la FFF (Formidable journée de cirque) ! Destiné aux jeunes désireux de partager une vie de troupe, de se mettre en scène ou à ceux qui ont déjà une pratique artistique (hip-hop, théâtre, danse...), ce projet artistique mêle création d'un spectacle et séjour itinérant dans la région avec chevaux et chariots bâchés. Organisé en partenariat avec l'association départementale des MJC en Isère et d'autres MJC, il s'articule en plusieurs temps. Pour l'édition 2015, un stage de création artistique aura lieu à la MJC village du 13 au 17 avril. La troupe se constitue, les jeunes apprennent à se connaître tout en préparant un spectacle accompagnés par des professionnels. En mai 2015, un week-end dans le cadre de la semaine de "Crolles fait son cirque" donnera lieu à une représentation le samedi soir, sous le regard de la compagnie circassienne invitée pour l'occasion. Et enfin, la troupe participera à la fête inter-MJC à

Saint-Martin-d'Hères en juin 2015. Cette année verra une véritable évolution du projet. Un nouveau partenariat avec la MJC de Voiron orientée vers les arts de la rue et le développement durable et une participation de jeunes investis dans la culture urbaine devraient donner un supplément d'âme à ce projet, si tant est qu'il en ait besoin ! ♦ EC

MJC village
5 avenue Romain Rolland
Tél. 04 76 24 84 10
Inscriptions FFF : la veille des vacances de printemps



► Les jeunes circassiens en séjour itinérant.



■ ENSEMBLE ET SOLIDAIRES – UNRPA

Agir pour aujourd'hui et demain

On y vient pour échanger, sortir de chez soi, partager des activités entre adhérents, mais pas seulement. Ensemble et Solidaires – UNRPA est avant tout une association qui œuvre pour défendre et préserver les retraites et la protection sociale.

Ensemble Solidaires

L'association tient des permanences tous les mercredis de 14 h à 17 h 30 dans son local situé 1 place de la République (entrée par l'arrière du bâtiment). Adhésion annuelle : 15 €
Contacts :
06 34 61 46 86
(Marie-Louise Baratti-Clément) ;
06 68 69 69 38
(Angèle Baroquier).
Site : unrpa.com ♦

Présidente de Ensemble et Solidaires – UNRPA (Union nationale des retraités et personnes âgées) depuis la dernière assemblée générale, Marie-Louise Buratti-Clément incarne l'orientation forte dans laquelle s'est engagée l'association : s'ouvrir largement aux non retraités. « Moi-même, je ne le suis pas. J'ai appris à connaître l'UNRPA au fil des actions que je suivais en tant que correspondante locale du Dauphiné Libéré, son bien fondé m'a convaincue : la retraite concerne aussi les actifs ! » Quand les membres du bureau, dont Georges Méric, l'ancien président, lui ont proposé de prendre la relève, elle n'a pas hésité longtemps. « Ensemble et Solidaires – UNRPA a vocation à agir pour sauvegarder les droits des retraités et les acquis sociaux, pour améliorer la qualité de vie des plus démunis en intervenant notamment auprès des politiques et des institutions. J'ai estimé que c'était important et qu'il fallait que l'association martinénoise puisse perdurer. »

Des actions nationales et locales

Créée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale sur les valeurs de solidarité nationale prônées par le programme du Conseil national de la Résistance (CNR), l'UNRPA agit aussi bien contre le gel des pensions et pour le retour à une revalorisation annuelle de ces dernières, qu'en faveur d'une loi progressiste sur l'adaptation de la société au vieillissement ou encore pour le développement et le renforcement de services publics de qualité indispensables au mieux vivre individuel et collectif. « De par sa fédération nationale et ses sections existantes dans de nombreuses villes, l'association siège dans différentes instances nationales et locales dans lesquelles sont présentes des institutions et des collectivités. Nous disposons donc d'une voix à tous les échelons qui peut être entendue et peser dans les décisions politiques », souligne la présidente. Et de citer pour exemple « l'intervention auprès du Conseil général qui a contribué à impulser



► Ensemble et solidaires – UNRPA, agit pour préserver les retraites et les acquis sociaux.

la création de places en maisons de retraites ».

Conscients que plus on est nombreux, plus on est fort, les membres du bureau appellent les bonnes volon-

tés à venir grossir les rangs des 80 adhérents qui composent aujourd'hui l'association ♦ NP

■ TROPHÉES DES SPORTS

Les jeunes sportifs à l'honneur

L'édition 2014 des Trophées des sports a récompensé les jeunes Martinérois qui se sont illustrés la saison dernière et les écoliers ayant participé à des activités sportives et citoyennes dans leurs écoles.



► Les élèves des écoles Gabriel Péri et Romain Rolland reçoivent les Trophées de la citoyenneté et du développement durable.

Il y avait la foule des grands jours ce mercredi 8 octobre dans la grande salle municipale de L'heure bleue où le monde sportif martinérois s'est retrouvé pour la remise des Trophées des sports, à l'invitation de la commune. Une façon à la fois solennelle

et conviviale d'honorer les athlètes de tous âges et de toutes disciplines qui se sont distingués la saison passée. « À travers la présence de nombreux jeunes et enfants parmi les lauréats de cette 4^e édition des Trophées, je tiens à saluer la vitalité et le dynamisme de la

pratique sportive dans notre ville », a déclaré le maire David Queiros en ouverture de cérémonie. Quant à Frank Clet, adjoint aux sports, il a souligné « la volonté de la municipalité de préserver le montant des subventions allouées aux clubs sportifs malgré la politique d'austérité du gouvernement et les baisses massives des dotations de l'État aux collectivités locales ».

Des trophées jeunes

Lors de la remise des récompenses, huit Trophées parmi les treize attribués (lire l'encadré ci-contre) ont été décernés à de jeunes sportifs ainsi qu'à des élèves de deux écoles de la commune. C'est ainsi que 150 enfants ont été récompensés pour leur participation à l'animation sportive "Aller au Brésil, viens participer à ta Coupe du monde martinéroise", organisée par les clubs de foot (ASM) et de judo, en même temps que cet événement mondial. Nouveau cette année, le Trophée de la citoyenneté a été attribué aux enfants de CM1 de

l'école Gabriel Péri, qui ont rejoint à vélo leurs homologues de l'école de Haute-Jarrie pour leur transmettre un message citoyen en l'honneur de Nelson Mandela. De même, l'école élémentaire Romain Rolland a reçu le Trophée du développement durable dans le cadre du concours "Allons à l'école à vélo" et du fort engagement de ses élèves à utiliser des modes de déplacement non polluants pour se rendre à l'école. Amel Saidi (judo), Mehdi Baali (force athlétique), Ilyes Belahadji (taekwondo) et Alexandre Koehler (judo) ont quant à eux reçu le prix de la performance individuelle des moins de dix-huit ans.

Du côté des sports d'équipe, les féminines (9 à 10 ans) de l'ESSM gymnastique ont été primées pour leurs titres de championnes Rhône-Alpes et inter-régional. Enfin, l'équipe de hand (- 16 ans) a été encouragée à poursuivre son jumelage avec les jeunes handballeurs de la ville marocaine de Fès ♦ FR

■ LES LAURÉATS

Événementiel

ASM foot et ESSM judo :
"Aller au Brésil"

Citoyenneté

École Gabriel Péri
et projet "Vélo citoyen"

Développement durable

École Romain Rolland
et "Allons à l'école en vélo"

Jumelage international

GSMH Guc hand : équipe - 16 ans

Sport individuel (- 18 ans)

ESSM force athlétique : Mehdi Baali

ESSM judo : Amel Saidi
et Alexandre Koehler

Taekwondo club martinérois :

Ilyes Belahadji

Dirigeants et bénévoles

ESSM volley : Sarah Pol

Arbitrage

ESSM Agri tennis : Kim Ha Thuc

Handisport

Association sportive des sourds de Lyon,
football : Yoan Perrier

Sport d'équipe

ESSM gymnastique : équipe féminine
9 et 10 ans

ESSM pétanque : école féminine
de pétanque

SMH rugby : équipe mixte de touch
rugby et équipe seniors réserve ♦

■ SPORTS MÉCANIQUES



► Le pilote de rallye Thomas Devouassoux au volant de sa Lotus 900.

Les passionnés de rallye automobile se retrouvent chaque samedi au siège de l'ESSM sports mécaniques.

« Nous sommes une écurie de course et plusieurs pilotes participent à des compétitions avec leur propre véhi-

cule », explique Sauveur Morgana, vice-président du club qu'il a créé en 1988. Parmi eux, Thomas Devouassoux est fier de soulever la bâche plastifiée qui dévoile une superbe Lotus 900, équipée d'un moteur Opel turbo de 260 chevaux. « Cela fait trois ans que je fais des rallyes et je passe beaucoup de samedis à préparer ou réparer ma voiture. Quand on est passionné de sports mécaniques, on a autant de plaisir à mettre les mains dans le cambouis que de participer aux courses », explique le pilote qui assume aussi

la présidence de l'association. « Lors des compétitions, nous partons avec le copilote et les membres de l'assistance du club pour repérer le parcours et les épreuves spéciales. » Même s'ils ne possèdent pas de véhicules de rallye, les amateurs de belles mécaniques et de courses automobiles peuvent aussi participer à la vie du club. Il est également possible de devenir copilote dès l'âge de seize ans ♦ FR

Contact
Sauveur Morgana, ESSM sports mécaniques,
06 76 26 54 20.

Montée

Du Murier

L'édition 2014 a été remportée par Mikaël Gallego (Macôt-la-Plagne) en 22' 50" devant Jérôme Giraud à 35" et Damien Jeanjean à 42". Chez les femmes, c'est Laure-Anne Ferrent (Team Vercors) qui remporte l'épreuve en 29' 07" devant Sigolene Fourcy Giraud (32' 46") et Anne-Marie Bertrand (34' 17"). Quant à l'ESSM cyclisme, le club martinérois remporte la deuxième place du classement par équipes. Tous les résultats sur essmcyclisme.fr ♦

ESSM

Volley

L'équipe des féminines fait un joli parcours depuis le début de saison puisqu'elle pointe à la 3^e place du championnat Rhône-Alpes. Prochains matchs à domicile : dimanche 9 et 30 novembre à 16 h, au gymnase Jean-Pierre-Boy ♦

Marché

D'avent Noël

L'union des habitants Liberté-Village organise "Le petit marché marché d'avent Noël", samedi 15 novembre de 11 h à 18 h, place de la Liberté. Une journée dénicher des cadeaux artisanaux, originaux, locaux et à petits prix ! ♦

■ MOIS DE L'ACCESSIBILITÉ

Rencontres et partage

Conférences, journées de sensibilisation aux handicaps, atelier artistique, projection-débat ont jalonné le Mois de l'accessibilité destiné à porter un autre regard sur le monde du handicap physique ou mental.



© PPA
2



© PPA
3



© PPA
7



© PPA
6



© DR
4

En partenariat avec Les Ineffables, un atelier en duo handi-valide a permis de créer des sacs adaptés aux fauteuils roulants (1), tandis qu'au logement foyer Pierre Sémar, un atelier bien-être intergénérationnel invitait à se réapproprier son corps par le biais de la peinture (2). Quant à l'action "Tous en route" à la maison de quartier Gabriel Péri, elle a sensibilisé le public aux déplacements de personnes handicapées (3). "Emploi et handicap", tel était le thème de la conférence-débat organisée par la Mise et destinée aux demandeurs d'emploi et aux professionnels (4). Accepter l'autre dans sa différence, se mettre en situation afin de mieux comprendre les difficultés... Les élèves du collège Henri Wallon ont expérimenté des ateliers organisés en partenariat avec l'Union de quartier Portail Rouge, les associations Easi, APF et Valentin Haüy. Au programme : découverte de l'univers des malvoyants et des non-voyants, parcours sur un fauteuil roulant et



© DR
5

match endiablé de handi-hockey (5) ! Pour clore l'événement, un après-midi à l'heure bleue a permis au public de faire un parcours d'orientation par équipes handi-valides intergénérationnelles et de s'essayer à des activités handi-multisports (6). La soirée a été consacrée à la clôture de l'événement en présence de l'ensemble des partenaires (7) ♦ EC



© PPA
1

■ FÊTE DE LA SCIENCE : "C'EST UN JARDIN EXTRAORDINAIRE"



© PPA
1



© PPA
2



© PPA
3

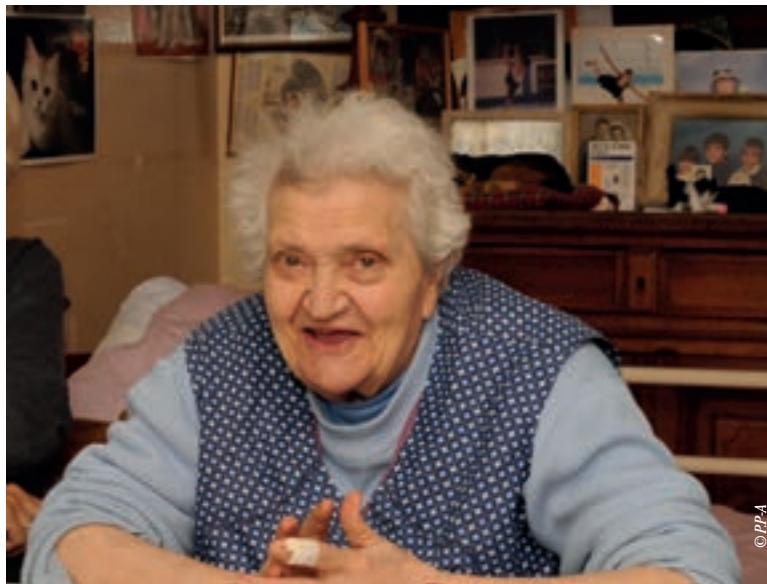
Lors de l'inauguration de la Fête de la science qui s'est tenue du 26 septembre au 18 octobre à la maison de quartier Gabriel Péri, les participants ont apprécié une collation spéciale

et expérimentale concoctée à base d'insectes (1) ! Dans le cadre d'ateliers scolaires, les enfants ont pu appréhender quelques notions essentielles du vivant via des expériences

ludiques et pédagogiques : biodiversité, besoins alimentaires, croissance des végétaux... (2) Tandis qu'à la bibliothèque Gabriel Péri, ils se sont immiscés dans un jardin extraordi-

naire mettant en scène légumes du potager et fleurs, lors d'une exposition sur une scénographie originale de Murielle Rouvière et Béatrice Marchal (3) ♦ EC

■ OLYMPE YOC COZ BALTÉRA



Une vie marquée par la guerre

Olympe Baltéra a 89 ans. Née de parents réfugiés italiens, elle a vécu toute sa vie à Saint-Martin-d'Hères. Adolescente pendant la Seconde Guerre mondiale, elle a côtoyé des jeunes Résistants parmi lesquels le maquisard Nello Sartini, fusillé par les nazis en 1944 et Roger Baltéra, membre des FFI*, qui deviendra son mari et le père de ses enfants.

Née le 28 juin 1925 dans la vallée d'Aoste en Italie, Olympe Yoccoz (son nom de jeune fille) arrive un an plus tard en France, à Saint-Martin-d'Hères. Une commune qu'elle a

vu se développer et qu'elle ne quittera plus. Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate le 1^{er} septembre 1939, Olympe a 14 ans et vit à la Galochère. « *J'étais encore une enfant mais je me souviens bien de cette époque. Nous avons tous beaucoup souffert pendant la guerre. Nous avions faim mais rien à manger, il y avait les rations alimentaires, le partage du pain et du sucre... et puis j'avais tellement peur, peur des Allemands et de leurs bottes, peur de la guerre, de la mort...* » Le 20 août 1944, la jeune femme va vivre un épisode particulièrement douloureux. « *Ce jour-là, mes deux frères de 20 et 22 ans ont été vendus aux nazis en même temps que Nello (Sartini), un copain d'enfance, lui aussi fils d'immigrés italiens. Les Allemands sont arrivés à la maison et ont emmené Tino et Lino que l'on cachait dans la grange et dans le grenier...* »

Olympe comprend alors que la situation est grave et que ses deux frères vont être fusillés. « *J'ai couru à l'église pour aller chercher le curé (l'abbé de Vallée)...* » Courageux, le curé interrompt la messe et affronte sans trembler un officier nazi. « *Je me souviens encore l'entendre dire : si vous voulez tuer quelqu'un alors tuez moi !* » Un acte héroïque qui sauve la vie des deux frères Yoccoz mais pas celle de Nello Sartini, fusillé avant l'intervention de l'abbé de Vallée. Un sort cruel pour le jeune Résistant martinérois qui a œuvré dans le maquis du Vercors, exécuté en pleine débâcle de l'armée nazie. Deux jours plus tard, Olympe et ses frères assistent en effet à l'arrivée des chars américains au Village... Saint-Martin-d'Hères est libérée. « *Mon mari aussi a fait de la Résistance... Avec Roger, on s'est marié quelques années après la guerre...* » La guerre, un sujet que Roger Baltéra ne souhaite pas aborder, même en famille, comme en témoigne Michelle, l'une de leurs filles : « *J'ai toujours été curieuse quant à l'activité de papa pendant la guerre mais il ne voulait pas en parler. Parfois, il échangeait des anecdotes avec un voisin qui lui aussi avait fait de la Résistance. Cachée en haut de l'escalier, j'essayais de tendre l'oreille pour écouter... Peu de temps après sa mort en 1990, en faisant du rangement, j'ai découvert sa carte de membre des FFI. Je savais qu'il avait été actif car il avait été fait prisonnier par les nazis et envoyé dans un camp de travailleurs en Allemagne mais je ne savais pas qu'il avait rejoint un réseau...* » Et sa maman de conclure « *La guerre, c'est que des mauvais souvenirs !* » Aujourd'hui, Olympe vit seule dans sa maison située au Village. Dans son salon, les photographies de ses enfants et petits-enfants occupent une place essentielle. Le signe du temps qui passe et dont les souvenirs ne s'effacent ♦ EM

* FFI : Forces françaises de l'intérieur.

■ AZIZ BENKAHLA



Le hand, école de la vie

Mine sereine, voix posée et regard franc, Aziz Benkahla, joueur professionnel devenu depuis la reprise entraîneur de l'équipe fanion du GSMH Guc handball, dégage une force tranquille et une belle confiance en l'avenir.

Sa rencontre avec le handball remonte à ses quinze ans. « *J'ai commencé avec l'UNSS, au collège, jusqu'à ce que poussé par les entraîneurs qui incitaient les joueurs à changer de contexte* », il se décide à s'inscrire au club de Chalon-sur-Saône, « *la ville où je suis né* ». Il fera ses armes dans son club formateur jusqu'à ses vingt ans. « *Après, j'ai commencé à me déplacer à droite à gauche* ». Il évoluera dans le monde handballistique semi-professionnel et professionnel à Lyon, Dijon, Villefranche-sur-Saône où il fera l'essentiel de sa carrière... Avec une belle parenthèse de trois ans au cours desquels il franchira la frontière pour rejoindre l'équipe nationale d'Algérie « *l'espace d'un championnat du monde et d'un championnat d'Afrique* ». C'est avec l'équipe de Valence, dont il était capitaine, qu'il vivra ses quatre dernières années de

joueur. « *37 ans est un bel âge pour arrêter* », confie sans l'ombre d'un regret celui qui a « *pas mal baroudé* ». « *Arrivé à un stade on sent que le corps atteint des limites qu'il ne faut pas franchir* ». Depuis la rentrée, il entraîne l'équipe fanion du GSMH Guc handball qui pointe en Nationale 1. Un nouveau départ qu'il avait soigneusement préparé en passant ses diplômes d'entraîneur et de préparateur physique. Aux différentes propositions qui s'offraient à lui, Aziz Benkahla a fait le choix du club martinérois, séduit tout autant par l'idée de prendre la tête d'une équipe en construction dont l'effectif a été renouvelé à 80 %, que par le projet ambitieux porté par l'encadrement du club. « *J'ai eu envie d'amener l'expérience, le savoir-faire que j'ai acquis tout au long de ma carrière* ». Homme de valeurs, il fait sienne celles portées par le club « *Plaisir, respect et solidarité* » qui contribuent « *à tirer le meilleur de la discipline* ». Gageons aussi qu'il saura partager et transmettre toute « *la richesse des expériences et des relations humaines* » qui ont jalonné sa carrière au sein de « *cette belle école de la vie* » qu'est le handball ♦ NP

■ AUBIN VÉRILHAC



Poète lyrique

Dès l'âge de 5-6 ans, Aubin a commencé à écrire. Passionné de poésie, de littérature et de politique, ce jeune étudiant en 1^{re} année d'histoire publie son premier recueil intitulé *Les enfants d'Orphée*.

La création est au cœur de sa vie. Né dans une famille où la pratique artistique sous toutes ses formes est une évidence, le jeune homme se passionne pour l'écriture à un âge précoce. Contes, histoires courtes... Rien ne le prédestinait à écrire de la poésie qu'il trouvait trop contraignante. À 10 ans, il s'essaie à l'écriture d'un roman où il est question d'univers fantastique. En 4^e, fasciné par *Le Buffet* d'Arthur Rimbaud, il écrit un poème « *à la manière de* ». Fervent admirateur de Victor Hugo, il considère *Les Contemplations* comme son livre de référence, symbolisant « *la perfection* ». Si l'écriture est un moyen de traduire son intériorité – ses réflexions et sentiments – et une part de son inconscient, sa démarche est aux antipodes de l'écrivain torturé. D'ailleurs, il dit écrire « *comme on fait du sport* ! » Son premier opus, *Les enfants d'Orphée*, convie

le lecteur à un voyage aux confins de l'histoire, de la littérature et de la mythologie grecque, avec comme figure tutélaire Orphée, protecteur des poètes. L'on y croise le Minotaure, Colbert, Cléopâtre... L'influence de Jean de La Fontaine est assez prégnante : les animaux qui peuplent les poèmes personnifient souvent des caractères humains et parfois, une morale conclut le texte. Au premier abord, ses poèmes paraissent quelque peu hermétiques. Mais pour Aubin, ce qui importe en premier lieu, c'est « *la sonorité de la langue, la musique des mots qui plonge le lecteur dans une atmosphère particulière et des émotions. Ensuite seulement, les faits historiques ou récits mythologiques le font accéder à un message* ». D'ailleurs, son recueil peut être appréhendé à différents niveaux de lecture. Libre à chacun de se référer au glossaire en fin de recueil. Et comme il le dit si joliment dans sa préface : « *Je m'associe à Voltaire en affirmant que la poésie est avant tout une musique, dont la partition reste propre à chacun* ». ♦ EC

Les enfants d'Orphée disponible sur www.edilivre.com



**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pèrec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Tél. : 04 76 51 68 80 - Fax : 04 76 63 10 85

LE BOIS ÉNERGIE

Le chauffage d'aujourd'hui
qui pense à demain...



www.cciog.fr

Compagnie de chauffage
le confort thermique, tout simplement

centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

■ Urgences

Samu : 15
Centre de secours : 18
Police secours : 17
Police nationale (Hôtel de Grenoble) : 04 76 60 40 40
SOS Médecins : 04 38 701 701
Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

■ Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15 ♦

■ Maison communale

111 avenue Ambroise Croizat

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30 (tél. 04 76 60 73 73).

Permanences état civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Service fermé le lundi matin ♦

■ Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30*
- vendredi et samedi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h*

*Pour les gros volumes de déchets à déposer, se présenter un quart d'heure avant la fermeture ♦

■ Bureaux de poste

Avenue du 8 Mai 1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.
Samedi de 9 h à 12 h.

Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.
Samedi de 9 h à 12 h.

Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

Renseignement : 36 31 ♦

■ Trésor public

6 rue Docteur Fayollat (zac Centre).

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.
Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

- Zones industrielles et zones d'activités : collecte des **bacs gris** le mardi ; **bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.

- Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos : **poubelles grises** les lundis, mercredis et vendredis ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).

- Habitat individuel : **poubelles grises** le mercredi ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier).

Le 11 novembre étant un mardi, le ramassage des poubelles verte et grise aura lieu cette semaine le mercredi 12 novembre après-midi ♦

CCAS

111 avenue Ambroise Croizat - Tél. 04 76 60 74 12

Permanences

Aide sociale légale : le service accueille le public les lundis de 13 h 30 à 16 h 30, mardis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, et sur rendez-vous le mercredi matin.
Tél. 04 76 60 74 12.

Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social du Conseil général (PAAT), tous les lundis sur rendez-vous de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.

Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au centre de planification, 5 rue Anatole France ♦

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h à 20 h 30 ;

- à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne, rez-de-chaussée du foyer-logement Pierre Sémar, de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi. Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

Illuminations de Noël

Mercredi 3 décembre place Karl Marx

Rendez-vous à la salle polyvalente de la maison de quartier Texier (163 avenue Ambroise Croizat) vêtu de blanc, pour un après-midi festif. Au programme :

- 16 h 30 : extrait du spectacle lumineux *Blanc* des Ineffables avec la magie des lumières de Marion Mercier (compagnie Les Phosphorescentes) et la chorégraphie de Jessica Henou (compagnie Les Inachevés) ;
- 16 h 50 : tout le monde entre dans la danse... Les habitants qui ont participé aux ateliers de préparation des Illuminations (masques, costumes, chapeaux...) et le public qui a joué le jeu de porter du blanc, petits et grands...
- 17 h 10 : départ de la déambulation qui ira de la maison de quartier Fernand Texier à la place Karl Marx ;
- 17 h 30 : *Capharnaüm Caravane*, spectacle musical de la compagnie La soupe aux étoiles. Plus de détails sur le programme de saison de L'heure bleue ;
- 18 h 20 : petits gâteaux, chocolat chaud et marrons à partager.

Les Restos du cœur

Nouveau centre rue Mayencin

Devenu trop étroit face à l'importante hausse de fréquentation, le local des Restos du cœur de la rue Marbœuf à Grenoble déménage à Gières, au 9 rue Mayencin (à la limite entre Gières et Saint-Martin-d'Hères). Le nouveau centre, d'une surface de 240 m², pourra ainsi accueillir entre 400 et 500 familles. Il ouvrira ses portes lundi 24 novembre, premier jour de la campagne d'hiver. Pour rappel, l'association départementale de l'Isère, comme les 117 associations créées en France, gère, anime et coordonne sur le terrain l'aide alimentaire, l'aide à l'hébergement et les multiples actions qui contribuent à aider les familles en difficulté. En outre, la section locale recherche également de nouveaux bénévoles. Femme ou homme, étudiant, retraité ou actif, chacun peut trouver la place qui correspond à son savoir-faire et à sa disponibilité. Informations et renseignements par téléphone au 04 76 70 44 68 (siège des Restos du cœur en Isère) ou sur le site : isere.restosducoeur.org

Sensibilisation

Arrêt cardiaque

Le Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) propose aux habitants des temps gratuits de sensibilisation à la prise en charge de l'arrêt cardiaque et à l'utilisation d'un défibrillateur.

Cette sensibilisation est effectuée par la protection civile de l'Isère (ADPC 38). Renseignements et inscriptions au SCHS, 5 rue Anatole France, 04 76 60 74 62.

Rendez-vous :

- mardi 25 novembre (de 9 h à 11 h)
Maison de quartier Aragon
27 rue Chante-Grenouille
- vendredi 28 novembre (de 15 h à 17 h)
Maison de quartier Paul Bert
4 rue Chopin

Enquête

Les déplacements en Rhône-Alpes

La région Rhône-Alpes, en partenariat avec l'État, mène une enquête sur les déplacements afin de mieux connaître les pratiques de mobilité des habitants, tous modes de transport confondus. Cette enquête permettra d'adapter au mieux l'organisation des transports régionaux et d'encourager les pratiques d'éco-mobilité. Cette opération s'échelonne sur trois années. Ce sont au total près de 37 000 habitants qui seront questionnés sur leurs déplacements quotidiens. L'ensemble du territoire de Rhône-Alpes, soit les 8 départements qui le composent (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie), est concerné. 25 000 personnes ont déjà pu être interrogées lors des deux premières vagues de l'enquête réalisées du 5 octobre 2012 au 30 avril 2013 et du 4 novembre 2013 au 30 avril 2014. La 3^e vague aura lieu cette fois-ci du 4 novembre 2014 à fin avril 2015 et vise 12 300 personnes. Après information préalable par courrier, les personnes seront contactées par téléphone, du lundi au samedi en fin de journée.

Plan de protection de l'atmosphère

Pour une meilleure qualité de l'air

Pour lutter contre la pollution atmosphérique, des Plans de protection de l'atmosphère (PPA) des zones les plus sensibles à la pollution par les particules ont été élaborés. En Rhône-Alpes, les Plans de protection de l'atmosphère de l'agglomération stéphanoise, de la région grenobloise et de l'agglomération lyonnaise ont ainsi été approuvés par arrêtés préfectoraux ou inter-préfectoraux les 4, 25 et 26 février 2014. Chacun des PPA est décliné selon 4 axes :

- l'industrie : les installations industrielles classées pour la protection de l'environnement doivent s'équiper des meilleures technologies disponibles. Les chaufferies au bois, les carrières et les activités du bâtiment et des travaux publics également ;
- le chauffage individuel au bois : les appareils les moins performants et les foyers ouverts dans les logements neufs seront interdits à partir du 1^{er} juillet 2015. Le parc existant doit être renouvelé. Les équipements et les différents combustibles seront labellisés ;
- la circulation automobile : une politique coordonnée de mobilité sera mise en œuvre dans chacune des trois agglomérations. Elle s'accompagnera d'aménagements sur les

voies rapides et les autoroutes afin de fluidifier la circulation ;

- l'urbanisme et l'aménagement du territoire : une campagne d'information interviendra en direction des élus sur la qualité de l'air au sein de leurs territoires. Cette dernière sera systématiquement prise en compte dans les projets d'urbanisme et d'aménagement.

Les plans sont disponibles dans leur intégralité à l'adresse suivante : www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/ppa-de-grenoble-a3181.html

Arts et traditions populaires

Stages de musique et de danse

L'association ATP (Arts et traditions populaires) établie à Saint-Martin-d'Hères depuis plus de 35 ans pratique les danses traditionnelles de Bretagne et d'ailleurs, s'appliquant à faire connaître au plus grand nombre un patrimoine culturel riche et diversifié. Sa démarche ne vise pas l'excellence dans la pratique des danses mais privilégie le plaisir de danser dans un esprit de partage et de convivialité. Un atelier se tient chaque mardi de 20 h 30 à 22 h 30 à l'annexe MJC Village, place de la Liberté. L'accompagnement musical est assuré par Attrape-Pied, formation musicale.

Par ailleurs, un stage de musique et de danse est organisé les 6 et 7 décembre, salle Fernand Texier, sous la forme de deux ateliers : accordéon diatonique et danse du Léon. Horaires : samedi 6 décembre de 14 h à 18 h et dimanche 7 de 10 h à 14 h. Les repas seront pris en commun et partagés avec ce que chacun aura apporté. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 6 décembre dans la limite des places disponibles. À noter que les intervenants Yann Dour et Renan Autret sont des références notoires dans leur domaine et viendront tout spécialement de Bretagne pour l'évènement. Ils animeront également le Fest Noz (bal breton), point d'orgue du stage, qui aura lieu le samedi 6 décembre de 21 h à 1 h, salle Texier. Le public est d'ailleurs invité à participer au Fest Noz, indépendamment du stage.

Renseignements au 06 65 72 78 03 (contact@folkatp.fr) ou sur le site www.folkatp.fr

Rencontres habitants - professionnels

Ateliers participatifs "habiter"

Le Développement social local (DSL) est une nouvelle approche d'action publique s'appuyant sur les besoins exprimés par la population d'un territoire pour construire des pistes de réflexion avec les partenaires institutionnels. Basée sur la participation citoyenne et le mieux-vivre ensemble, cette nouvelle méthode de travail est actuellement en expérimentation à Saint-Martin-d'Hères. Co-pilotée par la Ville (CCAS et GUSP) et le Conseil général de l'Isère, cette démarche DSL permet à un groupe d'habitants martinérois d'échanger et de débattre sur la thématique "habiter" lors d'ateliers mensuels de paroles collectives, co-animés par une assistante sociale du Conseil général et une conseillère en économie sociale et familiale du CCAS. Les deux prochains rendez-vous auront lieu jeudi 6 novembre à Paul Bert et jeudi 4 décembre à Romain Rolland, de 8 h 45 à 11 h.



E.LECLERC

SAINT-MARTIN-D'HERES



TOUS LES MARDIS

POUR TOUT ACHAT EN MAGASIN
RECEVEZ



de 25 à 49,99 €
D'ACHAT



à partir de 50 €
D'ACHAT

OFFRE NON CUMULABLE

Exemple : pour 100 € d'achat, vous recevez 5 €



**OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS
DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ GRATUITE**

(1) Ticket E.LECLERC : voir règlement en magasin

E.LECLERC
SAINT-MARTIN-D'HERES

Rocade Sud - Sortie 4
rue du Pré Ruffier



OUVERTURE NON-STOP

du lundi au samedi,
de 8 h 30 à 20 h
Distributeur automatique
de billets à votre service
dans la galerie marchande.